

DÉMOGRAPHIE

I. Place de la démographie dans la description générale d'un pays ⁽¹⁾

Les données démographiques *collectives*, recueillies durant la première décennie de l'Indépendance, intéressent un grand nombre de services publics parmi lesquels l'Administration territoriale (recensements), la Justice (état civil), l'Intérieur (effectifs globaux et électoraux), l'Education nationale (effectifs scolarisables et prévisions de scolarisation), l'Economie (population active, chômage), la Santé publique (maternités, stérilité, mortalité, prévention...), les Finances (effectifs imposables, prévisions à moyen terme...), etc.

Ces données collectives proviennent surtout, nous le verrons plus loin, d'enquêtes régionales qui, depuis 1960, ont progressivement couvert tout le territoire de la République Unie du Cameroun.

A l'issue donc d'une première phase essentiellement descriptive, cette documentation de base, copieuse et de qualité, devrait permettre maintenant de passer à l'application d'une politique économique et sociale de population. Cette politique, après avoir été définie par les autorités responsables, devrait être appliquée dans les différentes administrations intéressées, non de façon uniforme à l'échelle nationale, mais en respectant les distinctions régionales, pour tenir compte de l'extrême diversité des comportements démographiques des populations camerounaises.

Les six millions d'habitants de ce pays (estimation pour 1971) se diversifient en effet dans la vie quotidienne en de multiples sociétés, dont les deux figurations extrêmes pourraient être les Pygmées à l'extrême sud et les Arabes Choa à l'extrême nord, entre lesquelles des populations bantou « semi-bantou », soudanaises, « paléonigritiques » et hamito-sémites, offrant des exemples d'évolutions différentes, sont représentées.

Les religions pratiquées ajoutent encore à ces divergences, puisque le sud est en très grande majorité chrétien, alors que le nord du pays demeure mi-traditionnel mi-musulman, malgré des îlots de chrétientés naissantes.

Donner en quelques pages une idée de l'évolution démographique d'entités humaines aussi variées oblige donc à de grandes généralisations régionales qui ne peuvent malheureusement tenir compte de la caractéristique ethnique : celle-ci demeure pourtant essentielle en démographie lorsqu'on se trouve en *milieu endogame*, c'est-à-dire lorsque dans une société donnée 90 ou 95 % des mariages unissent des conjoints de la même société.

II. Sources démographiques utilisées

Dans les pays où l'état civil est bien établi, il est aisé de connaître le nombre exact des naissances, mariages et décès, grâce à ses registres, et d'en tirer des enseignements qui permettent, entre autres, de faire le point entre deux recensements décennaux.

En Afrique Noire en général, ces registres d'état civil sont très inégalement mis à jour, parfois de façon satisfaisante dans certaines grandes agglomérations, mais le plus souvent de façon sporadique dans les zones rurales qui demeurent de loin les plus importantes malgré une urbanisation croissante.

D'autre part, les recensements administratifs ont toujours eu du mal dans ces pays, à appréhender l'intégralité des populations pour de multiples raisons (difficulté d'accès de certaines régions, populations nomades parfois importantes, recensements souvent liés à la fiscalité, etc.).

Ce ne sont donc pas les deux sources classiques précédentes, toutes deux insuffisantes, qui ont permis jusqu'ici de déterminer des données démographiques valables pour ces régions. Pour ce faire, il a été fait appel depuis 1960 à diverses enquêtes par sondage effectuées conjointement par le *Service de la Statistique du Cameroun* et le *Service de Coopération de l'INSEE* d'une part, et la *SEDES* d'autre part.

Les résultats de certaines de ces enquêtes (Nord-Bénoué et Sud-Bénoué) ont été éclairés et complétés par des travaux de recherches effectués par l'ORSTOM, travaux qui ont également eu pour but d'ouvrir la voie à une méthodologie nouvelle.

Ce sont donc principalement ces sources qui seront utilisées, ainsi que de larges extraits de la synthèse qui en a été faite pour le « Population Council » par l'auteur de cet article (2).

Des résultats issus des enquêtes par sondage précitées, nous retiendrons, pour la commodité de cet exposé, les six grandes zones suivantes, définies par ces enquêtes mêmes, et qui couvrent l'intégralité du Territoire camerounais (à l'exception de Douala exclue de cette présentation, les résultats la concernant n'ayant pas encore été diffusés).

Nous faisons figurer au tableau I, et sur la carte (fig. 1), la localisation et la dénomination des différentes zones, la date du sondage dans ces différentes zones, les effectifs déterminés à ces dates, et divers renseignements socio-économiques concernant chacune de ces zones.

(1) Ce texte, dont la rédaction a été achevée au début de 1971, se fonde sur les réalités et dénominations administratives de l'époque. Seule a été rectifiée la dénomination officielle : République Unie du Cameroun.

(2) « Population growth and socio-economic change in West Africa ». Chapitre « Cameroun » de A.M. PODLEWSKI. Editor : J.C. CALDWELL.

TABEAU 1. Définition des différentes zones considérées

N° de la zone :	1	2	3	4	5	6
Dénomination :	Nord-Bénoué	Sud-Bénoué	Sud et Est	Bamiléké	Environnement Bamiléké	C. Occident.
Date sondage :	1960	1961	1962	1965	1965	1964
Effectifs ruraux : (milliers) villes :	1 112 38	228 15	1 078 107	578 80	344 116	932 97
Superficie (km ²)	38 700	125 000	220 000	6 200	27 500	42 000
Ethnies principales	Foulbé Matakam Massa Toupouri	Foulbé Dourou Baya Mboum	Boulou Eton Ewondo Bassa	Bamiléké	Bamoun (Mbam) Bamiléké Tikar	Bantou Balundu-Mbo Ibo
Economie	Mil, arachide, Coton Elevage Pêche Riz	Elevage Mil, Arachide, Maïs Manioc Fruitiers	Cacao Café Palmiste Forêts Cult. vivr. Aluminium	Caféier Maïs-Igname Macabo-Plantain Bananier Porcs Forêts		Huile palme Cacao Bananes Café Thé Hévéa
Religions principales	Traditionnels Musulmans	Musulmans Traditionnels Chrétiens	Chrétiens	Chrétiens	Chrétiens Musulmans	Chrétiens Traditionnels
Villes principales	Garoua Maroua	Ngaoundéré	(Yaoundé + Douala exclus)	Dschang Bafoussam	Foumban Nkongsamba	Kumba Victoria-Buea Bamenda

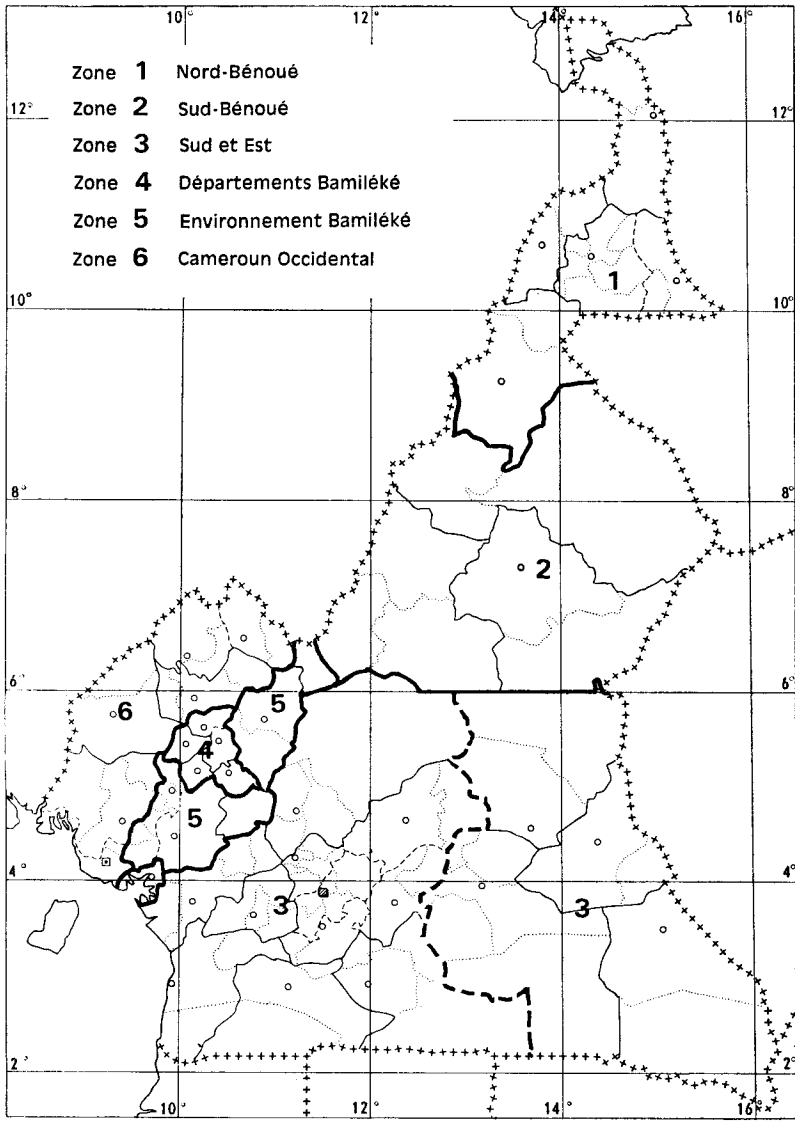


Fig. 1. — Localisation géographique des différentes zones.
(Zone 5 : Mungo, Nkam, Ndiikiniméki, Bamoun, district de Bankim)

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur la méthode utilisée lors de ces enquêtes par sondage de type classique, ni sur ses inconvénients qui ont parfois amené les responsables d'enquêtes à ajuster les résultats obtenus. Ces résultats sont cohérents dans leurs grandes lignes pour les grandes zones géographiques considérées, bien que la méthodologie utilisée (« interrogatoires rétrospectifs ») semble maintenant dépassée au profit d'observations répétées (1).

(1) A ce sujet, voir actes du Colloque de Démographie Africaine de 1970 (ORSTOM, INSEE, INED) in Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., Vol. VIII, n° 1, 1971, et, pour le Cameroun : PODLEWSKI (A.M.) - 1970. Un essai d'observation permanente des faits d'état civil dans l'Adamaoua. Trav. et Doc. ORSTOM n° 5, Paris.

Précisons enfin que ces enquêtes ont été effectuées entre 1960 et 1965, de telle sorte que nous comparerons entre eux des résultats se rapportant à des années de référence différentes. Etant donné la lente évolution des indices démographiques, cet inconvénient semble mineur.

Le tableau 2 donne l'estimation des effectifs en 1970 pour chacune des six grandes zones considérées d'après les taux d'accroissement déterminés lors des différentes enquêtes (1).

TABEAU 2. Estimation des effectifs par zone

Zone N°	Effectifs (milliers)	à la date de	Accroissement (pour mille)	Population en 1970 (milliers)
1	1 150	1960	12	1 300
2	243	1961	17	282
3	1 180	1962	16	1 340
4	659	1965	24	742
5	461	1965	19	506
6	1 029	1964	23	1 146
Estimation des zones non couvertes par les enquêtes citées en référence :				
Douala				250
Yaoundé + autres ruraux et urbains (Ebolowa Ville + Pygmées + Ndom, Ngambé)				270
Effectifs camerounais : totaux estimés pour 1970				5 836

Bien que représentant des superficies très dissemblables, on peut constater que les quatre grandes régions du Cameroun offrent des effectifs relativement voisins :

- Nord (zones 1 et 2) : 1 582 000 hab
- Sud et Est et Yaoundé (zone 3) : 1 610 000 hab.
- Bamiléké et environs + Douala (zones 4 et 5) : 1 498 000 hab.
- Cameroun Occidental (zone 6) : 1 146 000 hab.

Avant de commenter les différents accroissements observés, nous verrons successivement, pour ces différentes zones, l'état de la population, le régime matrimonial, la fécondité, la mortalité et les migrations.

III. Etat de la population

A. RÉPARTITION ET DENSITÉS

Les populations sont réparties de façon très inégale sur l'ensemble du territoire camerounais :

En effet, les 2/3 de la population du Cameroun ne sont établis que sur environ 1/4 du territoire (zones 1, 4, 5, 6 + Douala).

Les deux grandes concentrations se trouvent à l'ouest (zones 4, 5, 6 + Douala) et au nord du pays (zone 1) alors que la partie centrale (zone 2) et sud-orientale (est de la zone 3) est très peu peuplée. Ceci apparaît bien sur la carte des densités comparées (fig. 2).

Ces répartitions inégales ne résultent pas obligatoirement d'implantations dans les régions les plus favorables à la culture ou les plus salubres. En effet, le plateau de l'Adamaoua (zone 2) qui joint à la variété des ressources pastorales, arboricoles et agricoles, un climat tempéré par l'altitude, est une des régions les moins peuplées du Cameroun, alors que les massifs arides du nord (ouest zone 1) offrent parfois des densités incroyables par rapport aux surfaces cultivables, et mettent en lumière l'extrême habileté agricole des populations locales (Matakam). En faisant abstraction des zones urbaines, ces concentrations semblent davantage être la résultante de dynamismes démographiques différents selon les populations considérées. Au fil des siècles, ces différences apparemment faibles annuellement ont provoqué des débordements dans telle ou telle société, alors que telle autre, stationnaire ou décroissante, mais toujours maîtresse de son terroir selon les règles coutumières ancestrales, voyait sa population s'éclaircir.

La plus forte densité de population s'observe dans le Pays bamiléké (zone 4) avec 106 hab./km².

On observe également des densités supérieures à 100 hab./km² dans les massifs arides du Pays matakam et des « païens » de Mora (zone 1). Considérée globale-

(1) Pour les six zones considérées, les principaux résultats ont été extraits des publications officielles suivantes :

Zones 1 et 2 : « Résultats définitifs pour la région Nord », 1962-1964. Service de la statistique de la République du Cameroun, INSEE-Coopération, Secrétariat d'Etat aux Aff. Etrangères chargé de la Coopération, 1 vol., 135 p.

Zone 3 : « Résultats définitifs pour la région Sud-Est, 1962-1964 (mêmes auteurs que pour la région Nord), 1 vol., 143 p.

A cette « région Sud-Est » correspond la « zone Sud et Est » de ce texte.

Zones 4 et 5 : « La population du pays Bamiléké et des départements limitrophes », juin 1966. Direction de la statistique de la République Fédérale du Cameroun et SEDES, Paris, 1 vol., 214 pages et annexes.

Zone 6 : « La population du Cameroun Occidental ». Résultats enquêtes 1964 (mêmes auteurs que pour la région Nord), 3 vol., 1969.

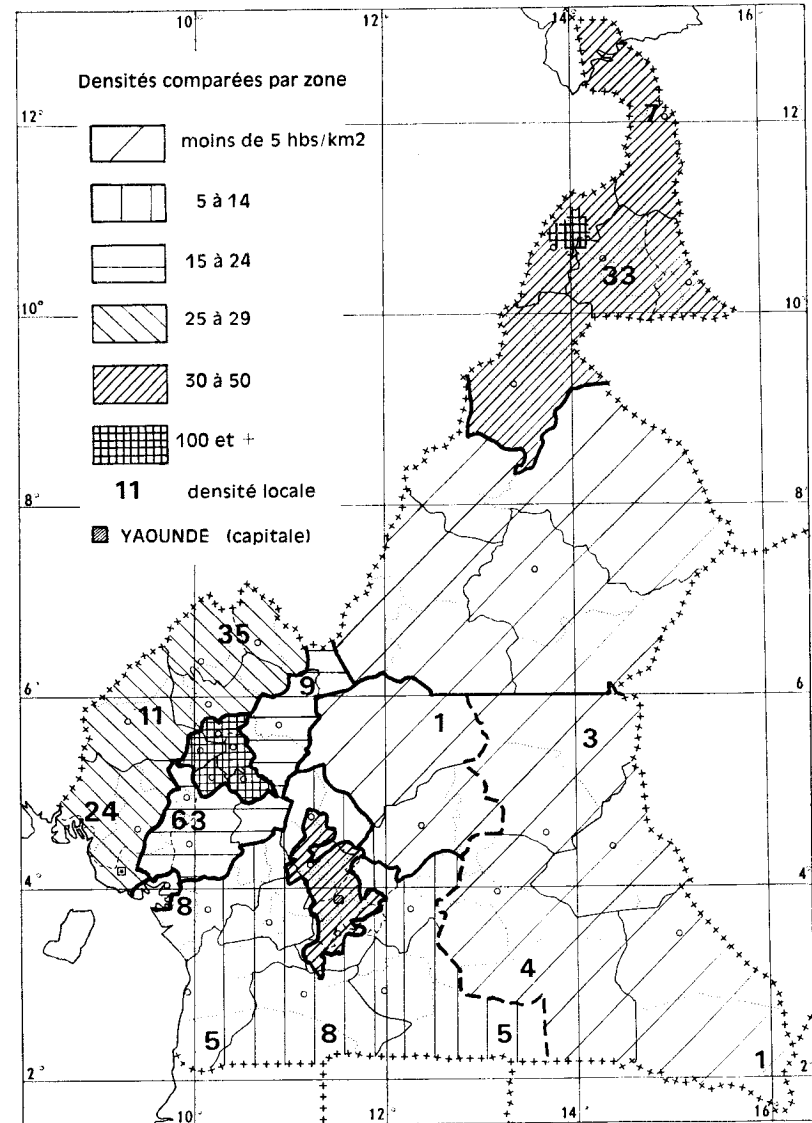


Fig. 2. — Densités comparées par zone.

ment, la région Nord-Bénoué (zone 1) vient après le Pays bamiléké avec une densité moyenne de 30 (avec 33 dans le grand Diamaré et 7 seulement à l'extrême nord, chez les Arabes Choa, éleveurs).

Vient ensuite le Cameroun Occidental (zone 6) avec 25 hab./km², où il convient toutefois de distinguer le nord (35), le centre (11) et le sud (24) qui présentent des densités très inégales. La zone 5, nommée « environnement Bamiléké », n'offre que 16 hab./km², malgré l'immigration de nombreux Bamiléké. Mais ce n'est là en fait qu'une moyenne dont les deux extrêmes sont le département du Mungo (au nord de Douala) : 63, et le Pays bamoun et tikar : 9.

La grande zone méridionale du « Centre et Est » (zone 3) ne présente dans son ensemble qu'une faible densité de 6 hab./km². Mais en fait trois densités de population se distinguent nettement : la plus forte (de l'ordre de 40 hab./km²) aux environs de la capitale (Yaoundé), celle du sud-ouest comprise entre 5 et 10 hab./km², et enfin les très faibles densités à l'est et au nord de cette zone (inférieures à 5).

La partie centrale du Cameroun (en latitude), qui est notre zone 2, n'offre enfin que 2 hab./km² en moyenne, bien que localement des concentrations plus importantes apparaissent (Dourou de la plaine et Dourou du plateau, canton de Mbang-Foulbé).

En résumé donc, une zone centrale et orientale très peu peuplée, alors que les densités élevées se trouvent au nord, à l'ouest, et aux environs de la capitale.

Sans chercher à nous étendre sur les densités ethniques, nous en mentionnerons néanmoins les extrêmes.

Nous avons déjà évoqué les Bamiléké (zone 4) et les Mafa ou Matakam (au nord) qui offrent, surtout pour ces derniers, d'incroyables densités par rapport aux ressources naturelles (voir la carte). Signalons également dans le nord, les très fortes densités de certaines ethnies traditionnelles établies dans les massifs de Mora (un canton atteint 204 hab./km²), celles des cantons Mofou avoisinants, celles des cantons entourant Maroua (Foulbé et Guiziga), et celles enfin de certains cantons, Massa, Mousseye, Guiseye, Toupouri, Moundang et Guidar (entre 50 et 100 hab./km²).

Les plus faibles densités s'observent chez les Foulbé du Plateau de l'Adamaoua qui, avec son million de zébus, possède une vocation essentiellement pastorale.

B. DISTINCTIONS ETHNIQUES ET RELIGIEUSES

Ces distinctions correspondent à des réalités sociales aisément décelables dans la vie quotidienne.

Chaque ethnie possède son terroir, sa langue propre, ses techniques artisanales particulières, parfois des activités de type traditionnel (ex. : élevage chez les Mbororo et les Arabes Choa, pêche chez les Kotoko, culture des aulx en pays Kapsiki, etc.), sans parler des mariages qui unissent presque toujours des membres de la même ethnie.

Aussi ne peut-on passer sous silence ces mosaïques de sociétés différentes qui désormais, dans l'union et le moule d'une même nationalité, témoignent de la grande richesse humaine du Cameroun. Les plus importantes groupent plus de cent mille personnes, alors qu'en certains lieux retirés on en découvre parfois de minuscules qui ne renferment que quelques centaines d'individus (ex. : Voko et Kolbila dans la sous-préfecture de Poli).

Sans chercher ici à les dénombrer toutes, signalons tout au moins leur multiplicité dans les différentes zones considérées :

Zone 1 - Nord-Bénoué : 37 ethnies dénombrées. Ethnie dominante de par sa civilisation et ses effectifs : les Foulbé # 200 000. Ethnies importantes numériquement ou économiquement : Matakam ou Mafa : 120 000, Toupouri, Massa, Kotoko, Arabes Choa, Moundang, Guidar, Guiziga, Kapsiki, Fali.

Zone 2 - Sud-Bénoué et Adamaoua : une vingtaine d'ethnies. Ethnie dominante : les Foulbé # 100 000. Ethnies importantes : Bata, Dourou, Doayo, Mboum (anciens suzerains de l'Adamaoua), Baya, Mbororo.

Ethnies minuscules : Voko (1 200 personnes), Kolbila (1 000 personnes), isolées.

Zone 3 - Sud et Est : 80 % de la population de cette zone se répartit en 12 ethnies dont les plus nombreuses sont : Boulou (167 000 en 1962), Eton (164 000), Bassa (105 000) et Ewonde (101 000), chiffres de 1962.

Zone 4 - Bamiléké : essentiellement Bamiléké (en 1965 la population de cette zone était estimée à 658 000 habitants, soit une densité de 106 hab./km²).

Zone 5 - Environnement Bamiléké : principales ethnies : Bamoun, Tikar, Bakoundou, Mbam, Mbo, Bassa, plus Bamiléké.

Zone 6 - Cameroun occidental : une douzaine de grandes distinctions ethniques sont présentées dans les volumes qui se rapportent au sondage démographique effectué dans cette zone. Mais on y compte au total une soixantaine d'ethnies.

Pour l'ensemble du Cameroun, les deux ethnies les plus importantes par leur nombre et probablement l'économie sont les Bamiléké et les Foulbé.

En ce qui concerne les familles religieuses on peut distinguer trois grands groupes :

- les chrétiens essentiellement au sud et à l'ouest.

Zone 3 : 94 %, zone 6 : 69 %, pas de proportions pour les zones 4 et 5 christianisées néanmoins très fortement à l'exception du Pays bamoun.

- les musulmans essentiellement au nord et au centre.

Zone 1 : 40 %, zone 2 : 60 %, sans oublier le Pays bamoun (zone 4), islamisé en majorité.

- les « traditionnels » enfin se retrouvent surtout comme les musulmans, au nord et au centre : zone 1 : 59 % et zone 2 : 30 %. A long terme on peut prévoir que les effectifs des traditionnels auront tendance à diminuer pour s'intégrer peu à peu à l'une des deux religions monothéistes du Cameroun, le Christianisme et l'Islam.

C. STRUCTURE PAR GRANDS GROUPES D'AGES

Si, pour les zones rurales et les zones urbaines, nous considérons les trois grands groupes d'âges classiques : moins de 15 ans (jeunes) — 15-59 ans (adultes) — 60 ans et plus (vieux), nous pouvons dégager les grandes lignes suivantes :

- La proportion des adultes (15-59 ans) demeure voisine pour l'ensemble des zones urbaines (53,5 %) et rurales (54 %), de telle sorte que pour l'ensemble du Cameroun la population à charge (jeunes et vieux) est légèrement inférieure à la population aux âges actifs.

- Dans l'ensemble également, les zones urbaines offrent une proportion plus grande de jeunes (44 %) que les zones rurales (41 %), alors que l'inverse s'observe pour les « 60 ans et plus » (zone urbaine : 2,5 %, zone rurale : 5 %).

- Parmi les différentes zones considérées on peut voir d'après le tableau 3 que le nord (zones nord et sud Bénoué) présente une proportion de jeunes nettement inférieure à celles observées ailleurs.

En règle générale les proportions de jeunes sont plus fortes :

— à l'ouest : chez les Bamiléké (48 %), et les populations du nord du Cameroun occidental (49 %) ;

— au sud et à l'est : chez les Bassa (44 %), Yambassa (47 %), Bafia (49 %), Baya (43 %) et Eton (43 %) ;

— au nord, chez les populations traditionnelles de plaine ou de montagne (41 %), dont Moundang (47 %), Matakam (45 %), Mofou (43 %).

En revanche les proportions sont beaucoup plus faibles chez les populations islamisées du nord : Foulbé (27 %), Kotoko (31 %), Mandara (32 %), Aranes Choa (33 %). Mais dans le sud certaines ethnies peuvent également présenter une proportion très faible : Yébékolo (24 %).

TABEAU 3. Proportion des 0 - 14 ans dans les zones considérées

	Nord-Bénoué	Sud-Bénoué	Sud et Est	Bamiléké	Envir. Bam.	Cam. Occ.	Ensemble
RURAL	37	34	36	48	42,5	47,2	41
URBAIN	29		42,6	48	48,5	47 (bourgs)	44
Proportion des « 60 ans et plus » (en %)							
RURAL	6	6,5	7	4	4	2	5
URBAIN	5		2,5	1,5	2		2,5

D. PYRAMIDE DES AGES ET RAPPORT DE MASCULINITÉ

1. Pyramide des âges

Faute de posséder encore les résultats se rapportant à la ville de Douala (qui est la ville la plus peuplée du Cameroun), il n'est pas possible d'établir une pyramide des âges pour l'ensemble de la population camerounaise. Nous avons tenu néanmoins à présenter ici une visualisation de la structure par âge pour l'ensemble des 6 zones considérées globalement, en y incluant de plus les effectifs de la capitale Yaoundé (enquête de 1964-1965).

D'après les enquêtes présentées, nous obtenons donc pour l'ensemble du Cameroun moins Douala la pyramide suivante (fig. 3) qui concerne la population résidente. (voir la répartition chiffrée de la population en annexe 1) (1).

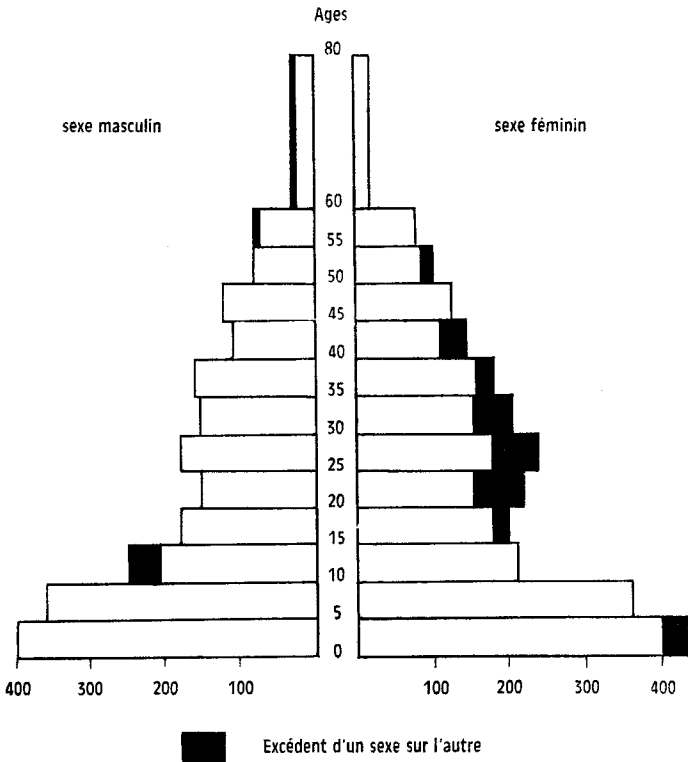


Fig. 3. — Pyramide des âges.

Outre le profil élancé de la pyramide, caractéristique des populations « jeunes », nous pouvons remarquer les traits saillants suivants :

a) Un net resserrement de la pyramide après l'âge de 10 ans

Ceci s'observe sur presque toutes les pyramides d'Afrique Noire et s'explique par l'effet conjugué d'une sous-déclaration des jeunes gens de 10 à 19 ans d'une part (voir paragraphe suivant), et d'une baisse possible de mortalité aux jeunes âges depuis 1955 environ d'autre part.

b) sous déclaration des effectifs masculins âgés de plus de 10 ans

Cette sous-déclaration qui s'observe dans tous les pays d'Afrique Noire d'expression française est sans doute provoquée par le fait que durant de longues années les recensements administratifs avaient pour but principal de déterminer les imposables. Il s'en est suivi une certaine réserve de la population vis à vis des opérations de dénombrement, qu'elles soient exhaustives ou par sondage comme c'est le cas ici. De même que les enquêtes par sondage dénombraient généralement des effectifs supérieurs à ceux obtenus par la voie des recensements administratifs, on peut constater maintenant que les enquêtes à passages répétés permettent de « récupérer », lors du 2^e ou du 3^e passage, un certain pourcentage « d'oubliés » lors de l'inventaire initial (correspondant au passage unique des enquêtes par sondage ou des recensements administratifs).

c) sous-déclaration des effectifs féminins du groupe d'âges 10-19 ans

Cette caractéristique s'observe également sur toutes les pyramides nationales de l'Afrique Noire francophone et de Madagascar.

Certains auteurs attribuent la sous-déclaration des jeunes femmes de 15 à 19 ans à une mauvaise estimation des âges aux âges avoisinant le premier mariage, les femmes ayant déjà eu un enfant étant classées par les enquêteurs dans le groupe d'âges suivant (20-24 ans), et celles encore sans enfant étant à l'inverse rajeunies et classées dans le groupe d'âges précédent (10-14 ans).

Cette explication se heurte au fait que les effectifs féminins de 10 à 14 ans sont également presque toujours tronqués.

Il semble plutôt que la sous-déclaration féminine du groupe 10-19 ans soit due au fait suivant : dès l'instant où une jeune fille a été « promise » ou fiancée, ses parents peuvent ne plus la compter comme membre de l'enclos familial, même si elle y réside encore provisoirement en attendant que les modalités de l'union coutumière soient réglées. Comme de son côté le futur époux ne déclare évidemment pas sa fiancée, puisqu'elle réside toujours chez les siens, une certaine sous-estimation des effectifs apparaît aux âges avoisinants le premier mariage (2).

(1) Et en faisant abstraction des dates différentes auxquelles les enquêtes ont été effectuées.

(2) Pour avoir une nette explication de ce phénomène, qui apparaît dans une quinzaine d'Etats, il conviendrait à l'issue du dénombrement des enfants dans chaque famille de demander précisément s'il ne s'y trouve pas également une ou plusieurs jeunes filles, déjà promises, qui n'auraient pas été inscrites sur la fiche familiale.

d) constant excédent des effectifs féminins par rapport aux effectifs masculins de 20 à 40 ans environ.

Ceci s'observe également dans tous les pays de l'Afrique Noire francophone, où l'on constate que le nombre d'hommes pour 100 femmes est *toujours* inférieur à 100 *uniquement* à ces âges, comme nous allons le voir maintenant.

Ce phénomène semble lié à la sous-déclaration masculine de type fiscal (cf. ci-dessus).

2. Rapport de masculinité. (nombre d'hommes pour 100 femmes)

a) pour l'ensemble du Cameroun moins Douala, ce rapport s'établit à 93 (Tchad : 90, Rép. Centrafricaine : 91, Congo-Brazzaville : 90, Dahomey : 96, Sénégal : 97, etc., ensemble des pays d'Afrique Noire d'expression française : 96 (1)).

On voit donc que la déficience *apparente* des effectifs masculins par rapport aux effectifs féminins est générale dans cette partie du monde, et que le Cameroun ne fait pas exception à la règle.

Pour les diverses zones présentées dans cet article nous obtenons les rapports suivants :

Zone 1 : 93	Zone 4 : 83	Zone 6 : 98
Zone 2 : 93	Zone 5 : 101	Yaoundé : 103
Zone 3 : 93		

Si l'on se penche sur la carte présentant les différentes zones, on constatera que les zones 1, 2 et 3 (85 % du territoire) présentent un rapport constant de 93 (semblable à la moyenne « Cameroun moins Douala ») alors que les zones occidentales (4, 5 et 6 + Yaoundé) s'éloignent nettement de ce rapport moyen. Si l'on considère que la zone 4 est enclavée dans les zones 5 et 6, on pourra penser que sous l'effet, d'une part des troubles qui ont secoué cette zone 4, et d'autre part des densités élevées de population observées dans ce terroir, un certain nombre d'hommes adultes ont principalement émigré dans les deux zones mitoyennes (5 et 6) et dans les métropoles.

b) Rapport de masculinité par âges : comparaison « Cameroun moins Douala » à l'ensemble de l'Afrique Noire francophone.

Il est intéressant, au terme de cette présentation concernant la structure par âge de la population camerounaise, de comparer les rapports de masculinité par groupes d'âges.

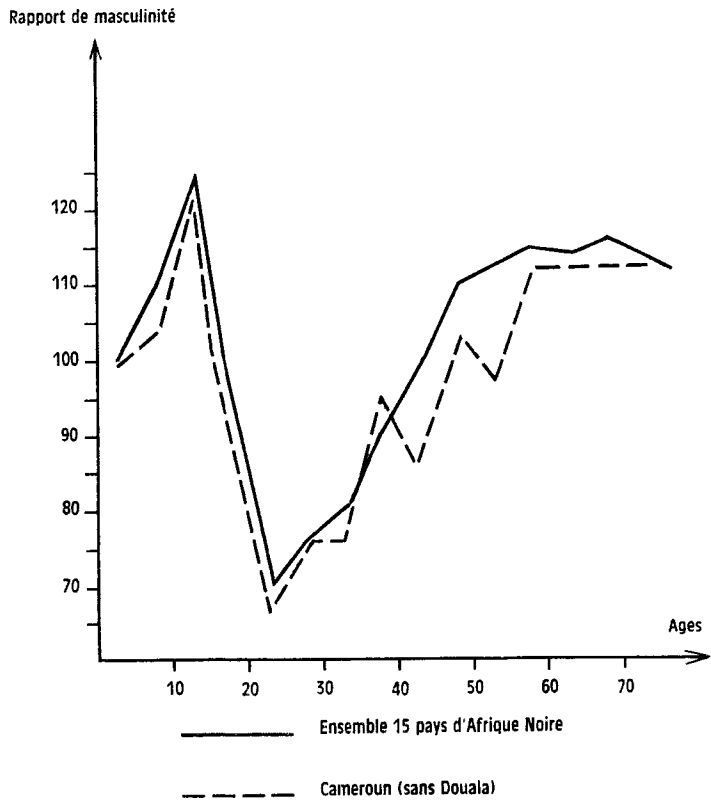


Fig. 4. — Rapport de masculinité.

Le graphique de la fig. 4 montre essentiellement :

a) qu'en faisant abstraction de la dent de scie obtenue entre 40 et 60 ans, la courbe camerounaise épouse celle se rapportant à l'ensemble de 15 pays de l'Afrique Noire francophone ;

b) que cette courbe fait bien apparaître les trois irrégularités observées sur toutes les pyramides africaines considérées :

- rapport nettement supérieur à 100, principalement aux âges avoisinant le premier mariage de la femme (cause : sous-déclaration involontaire de jeunes filles « promises ») ;
- rapport nettement inférieur à 100 entre 20 et 40 ans environ (cause : sous-déclaration volontaire de certains hommes adultes imposables, du fait de la confusion entre le dénombrement et la fiscalité *per capita*) ;

• rapport à nouveau supérieur au-delà de 45 ans (pour 10 des Etats d'Afrique Noire francophone), qui semblerait dénoter une surmortalité féminine à partir de cet âge, mais ceci n'est généralement pas confirmé par les taux de mortalité observés. Nous opterons plutôt pour une sous-déclaration involontaire des femmes vivant seules.

c) Remarquons enfin, et ceci particulièrement pour le Cameroun, l'irrégularité dans l'évaluation des âges des hommes de 30 à 50 ans environ.

c) en conclusion : Les principales causes d'irrégularités proviennent :

- en premier lieu des sous-déclarations, volontaires et involontaires,
- et, dans une moindre mesure, de la difficulté de déterminer les âges.

Jusqu'alors, la plupart des auteurs généralistes ont estimé que les erreurs sur les âges étaient principalement responsables des irrégularités observées. Ce jugement ne semble pas correspondre à la constatation suivante, valable pour les six zones considérées du Cameroun, et vraisemblablement pour de nombreuses autres régions d'Afrique Noire : l'âge moyen des maternités est constamment fixé entre 27 et 28 ans dans les six zones camerounaises, ce qui est conforme à un an près à ce qui s'observe dans la plupart des pays. Si donc des erreurs constantes affectaient la détermination des âges, on ne voit pas pourquoi elles n'affecteraient pas également l'âge des mères de 14 à 49 ans.

S'il est certain que dans les pays ne possédant pas encore un état civil suffisamment développé, l'âge ne peut être fixé avec certitude, il est également certain qu'en formant comme on a coutume de le faire, des groupes d'âges quinquennaux ou décennaux, les déclarations erronées sur l'âge semblent généralement s'équilibrer à l'intérieur de ces catégories.

C'est donc surtout, nous semble-t-il, les sous-déclarations qui sont les plus en cause, et l'on peut prévoir qu'elles continueront à engendrer des irrégularités si, dans l'avenir, d'une part les opérations de dénombrement ne sont pas solennellement et effectivement séparées des questions relatives à la capitation, et si d'autre part on n'inclut pas dans les formulaires une question particulière relative aux jeunes filles fiancées ou promises.

E. SCOLARISATION

La proportion d'enfants recevant un enseignement par rapport aux effectifs scolaires estimés, est *très variable selon les grandes zones considérées*.

La scolarisation est faible dans le nord (zones 1 et 2) avec un taux de 30 % ; moyenne au Cameroun occidental (zone 6) avec 55 % ; relativement élevée dans le reste du pays avec 80 % pour la zone 3 (Sud et Est) et 88 % pour les régions bamiléké, les plus scolarisées.

C'est évidemment dans les centres urbains que l'on observe la plus grande fréquentation scolaire (à l'exception de ceux du nord) avec un taux de 90 %.

A l'inverse des populations bamiléké, les Foulbé de l'Adamaoua (zone 2) semblent les moins orientés vers l'école officielle ou missionnaire, et lui préfèrent l'enseignement coranique traditionnel des marabouts.

En toutes zones la scolarisation touche plus les garçons que les filles.

A côté de l'enseignement officiel, notons le rôle important des missions religieuses dans l'effort de scolarisation, aussi bien au nord qu'ailleurs.

Néanmoins l'analphabétisme demeure très important par rapport à la population totale, ainsi qu'il apparaît dans les zones où il a été estimé :

Nord (zones 1 et 2) :	zone rurale	: 96 %
	zone urbaine	: 81 %
Sud et Est (zone 3) :	rural - urbain	: 70,5 %
	urbain seul	: 55 %

Cameroun occidental (zone 6) : 85 %, par rapport à la population de 15 ans et plus.

F. RÉPARTITION PAR PROFESSION

Malgré les difficultés issues de définitions différentes dans les différentes zones considérées, nous avons schématisé (en %), les données recueillies pour tout le Cameroun (moins Douala) d'une part, et pour les zones urbaines d'autre part où le pourcentage des inactifs (personnes de 15 ans et plus sans activité déterminée) est très important :

	Ensemble CAMEROUN (sans Douala)	Ensemble Zones urbaines
Agricole ou Primaire	80 à 85	33
Secondaire et Tertiaire	5 à 10	33
Inactifs	5 à 15	34

IV. Régime matrimonial

1. Endogamie ethnique

Lorsque l'on étudie le régime matrimonial en Afrique Noire, il est très important de déterminer quelle est l'importance de l'endogamie ethnique. Or, dans toutes les zones où cette donnée a été recueillie, les hommes prennent presque toujours leur (première) épouse à l'intérieur de la société à laquelle ils se rattachent.

(1) Les données par pays sont extraites de « Démographie comparée — Afrique Noire, Madagascar, Comores ». Délégation générale à la recherche scientifique et technique, Paris, 1967.

Par rapport à l'ensemble des couples époux/première épouse, le % des couples époux/première épouse de même ethnie est le suivant, pour chaque zone considérée :

ZONES	1	2	3	4	5	6	Zones urbaines # 75
%	90	85	90 (1)	non déterminé		90	

Cette constatation capitale devrait conduire :

- d'une part à étudier la fécondité sous l'angle ethnique pour que l'on puisse juger valablement des différences enregistrées,
- d'autre part à étudier dans l'avenir la fécondité comparée des mariages « mixtes » (ou inter-ethnies) qui, par la force même de l'évolution en cours, deviendront de plus en plus nombreux dans les décennies prochaines.

2. Age au premier mariage

La difficulté de préciser les âges à un an près rend évidemment incertaines les données obtenues. Il convient néanmoins de les présenter ici.

Chez les *femmes* le mode de l'âge au premier mariage se situerait :

- à 16-17 ans au Cameroun occidental (zone 6),
- à 15-16 ans dans le Sud et Est (zone 3),
- et à 14-15 ans dans le Nord (zones 1 et 2), où de plus les islamisées ont tendance à être mariées plus tôt que les « traditionnelles »,
- le mariage aurait tendance à être plus tardif dans les centres urbains (effet de la scolarisation).

Chez les *hommes* l'âge au premier mariage est très variable ; il semble dépendre essentiellement du montant de la dot. Plus cette dernière sera élevée (centres urbains du sud) et plus le mariage de l'homme sera tardif. Plus au contraire la dot sera symbolique ou traditionnelle, et plus l'homme se mariera tôt (populations traditionnelles de montagne du Nord-Cameroun).

3. Monogamie et polygamie

Dans toutes les zones *70 à 75 % des hommes mariés sont monogames*, et cette proportion s'élève à 81 % dans le Sud et Est (zone 3).

Ainsi donc la polygamie ne concerne que 20 à 30 % des hommes mariés selon les zones.

Si l'on considère les ethnies, 100 hommes mariés auront un nombre moyen d'épouses qui variera de 112 (Ewondo - région de Yaoundé) à 160 (quelques ethnies traditionnelles du Nord (zone 1) et ethnies situées au nord du Cameroun occidental (zone 6).

En toutes zones on observe que la polygamie augmente avec l'âge des hommes mariés.

Par rapport à la religion, ce sont les populations ayant conservé leurs caractères traditionnels qui sont les plus polygames, puis viennent les musulmans, et enfin les chrétiens.

La polygamie est moindre dans les centres urbains que dans les zones rurales, ce qui semble être un corollaire de la religion, puisque les centres sont composés en très grande majorité de chrétiens ou de musulmans.

On pourrait être étonné de voir les islamisés moins polygames que les « traditionnels ». Ceci tient au fait que, comme nous allons le voir au paragraphe suivant, les islamisés ont plus tendance à avoir des épouses successives que des épouses simultanées.

4. Variation du nombre des remariages des femmes.

Les amplitudes sont beaucoup plus fortes en ce domaine, et selon les zones considérées : voici par zone, le nombre moyen de mariages pour 100 femmes mariées :

Zone 1 — Nord-Bénoué	210
Zone 2 — Sud-Bénoué	168
Zone 3 — Sud et Est	141
Zone 6 — Cameroun Occidental	121
(cet indice n'a pas été recueilli dans les zones 4 et 5)	

Les deux religions dominantes dans les zones 1 et 2 sont, nous l'avons déjà vu, les musulmans (40 % en zone 1, et 60 % en zone 2) et les « traditionnels » (59 % en zone 1 et 30 % en zone 2). Pour montrer que *la multiplication des remariages de la femme est un effet principal de l'islamisation*, présentons donc pour ces deux zones (c'est à dire pour l'ensemble du Nord-Cameroun), et afin de distinguer en ce domaine les musulmans des traditionnels, le nombre moyen de mariages pour 100 femmes mariées selon la religion :

Islamisées	240
Traditionnelles	180
Chrétiennes	140
Ensemble	200

Ainsi donc, il semble que plus les ethnies sont christianisées et plus les liens du mariage sont solides (à l'exception des groupes côtiers du Sud et du Cameroun

occidental). C'est aussi là une des causes du faible pourcentage d'enregistrement des mariages dans le nord du pays, où la femme craint de « trop attacher » le mariage par une déclaration officielle.

Résumons globalement cet indice en disant, que dans le sud et l'ouest du pays, au moins 2/3 des femmes mariées ne l'ont été qu'une fois, alors que dans le nord cette proportion tombe à 50 %.

Partout les femmes sans enfant se remarient plus souvent que les autres. Dans les centres urbains les remariages des épouses sont moins nombreux que dans les zones rurales.

Toutes les enquêtes enfin semblent entrevoir que les liens conjugaux sont plus fragiles chez les générations jeunes que chez les plus âgées, ce qui aura sans doute une répercussion sur la fécondité future.

5. Rang de l'épouse dans le mariage

D'une façon générale, il semble que les épouses n'ayant pas de co-épouses (donc les épouses uniques) offrent une fécondité supérieure aux épouses multiples.

TABEAU 4. Rang de l'épouse dans le mariage selon le nombre de ses mariages (2 cantons de l'Adamaoua)

Nombre de mariages				
Rang dans le mariage	1	2	3 et +	Σ
1	35	24	14	73
2	31	37	12	80
3	1	6	8	15
4	3	2	4	9
5	2	1	1	4
Σ	72	70	39	181

D'autre part, lors d'une enquête à passages multiples réalisées en zone 2 sur 15 000 personnes, presque toutes musulmanes, il a été observé que sur l'ensemble des mariages relevés en un an, seules 19 % des épouses se mariaient pour la première fois en devenant premières épouses de leur maris. Le tableau 4 montre la répartition qui a été obtenue en ce domaine pour les 181 mariages relevés.

De plus la proportion des premières épouses effectuant leur premier mariage était d'autant plus forte que la fécondité de l'ethnie considérée était élevée.

Cette observation finale sur le régime matrimonial nous amène maintenant à la description de la natalité et de la fécondité.

V. Natalité - Fécondité

A. COMPARAISON GÉNÉRALE ENTRE LE CAMEROUN ET LES ÉTATS VOISINS

Pour l'ensemble du Cameroun (moins Douala) le *taux brut de natalité* s'établit à *43 pour mille*, ce qui recoupe bien la structure par âge du pays qui compte 41 % de moins de 15 ans. Le *nombre moyen d'enfants nés vivants mis au monde par femme* (en âge de procréer) est de 5.

Le taux de stérilité apparente (femmes en âge de procréer demeurées sans enfant quel que soit leur âge) est de 22,5 %, et l'âge moyen des maternités est situé entre 27 et 28 ans.

Une comparaison avec les résultats des pays riverains, révèle que la fécondité camerounaise ne se distingue guère de celle du Tchad, du Congo et de la RCA (la fécondité gabonaise étant sensiblement inférieure) :

	TCHAD	CAMEROUN	CONGO	R.C.A.	GABON
Taux bruts de natalité (en p.m.)	45	43	41	40	35
Nombre moyen d'enfants (fécondité cumulée totale)	5,1	5	5,2	4,9	4,1
Proportion des moins de 15 ans	45,7 %	41 %	41,3 %	40,1 %	29,5 %

Toutefois ces données globales dissimulent les grandes différences qui peuvent exister entre les régions, les religions et les ethnies, comme nous allons le voir maintenant pour le Cameroun.

B. TENDANCES RÉGIONALES, ETHNIQUES ET RELIGIEUSES DE LA FÉCONDITÉ

a) Régionales

Au Cameroun, toutes les zones les plus denses présentent un taux brut de natalité supérieur à 40 pour mille (zones 1, 4, 5 et 6), le Pays bamiléké (zone 4) et le Cameroun occidental (zone 6) offrant des taux de 50 et 49 pour mille.

(1) A l'exception des groupes Douala, Maka et Kozimé.

Seules les zones 2 et 3 (les plus désertiques dans leur ensemble), qui couvrent les 3/4 de la superficie du territoire, offrent un taux d'environ 36 pour mille.

Si nous considérons le nombre moyen d'enfants nés vivants mis au monde par femme en âge de procréer (fécondité cumulée), la carte (fig. 5) nous permet de schématiser les grandes tendances régionales.

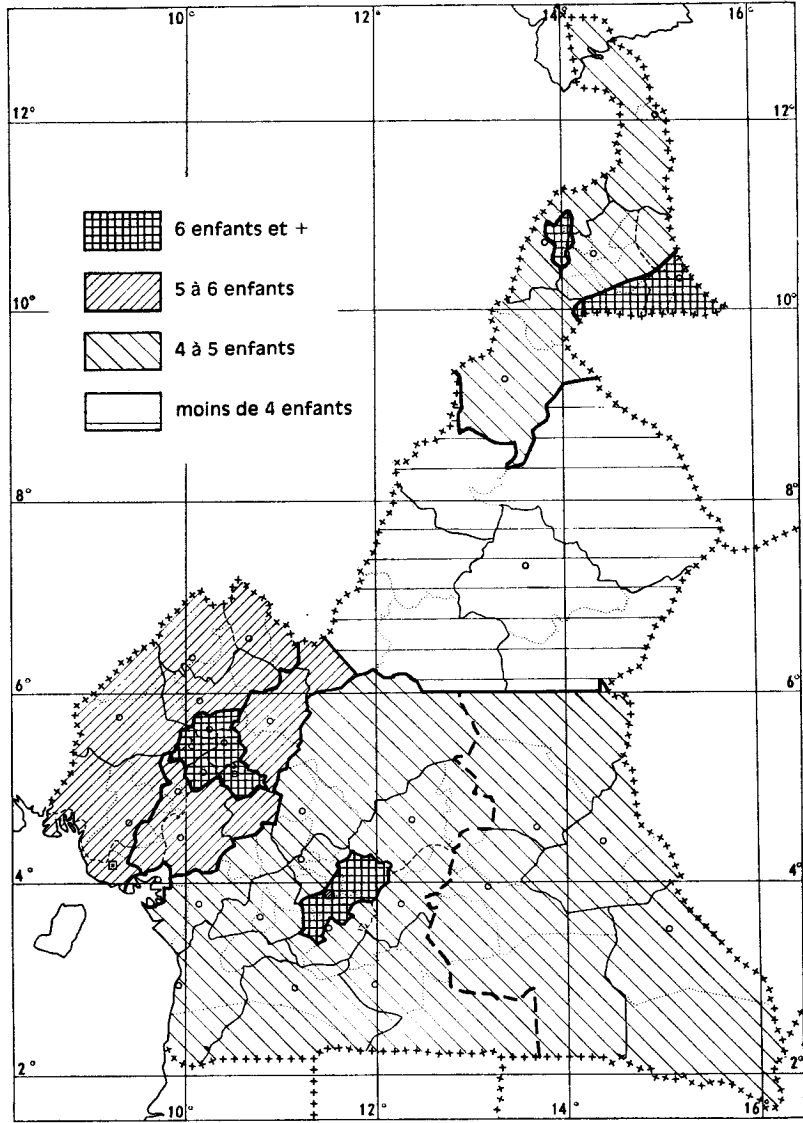


Fig. 5 — Par zone, nombre moyen d'enfants mis au monde par femme.

Ces tendances régionales sont également mises en évidence par un graphique (fig. 6) qui compare, pour les différentes zones considérées, les taux de fécondité par groupe d'âges (voir in fine tableau 8 le détail de ces taux) ; notons que la courbe de la zone 5 représente à peu près la médiane nationale, et qu'elle est voisine de celles du Tchad et du Congo jusqu'à 40 ans environ.

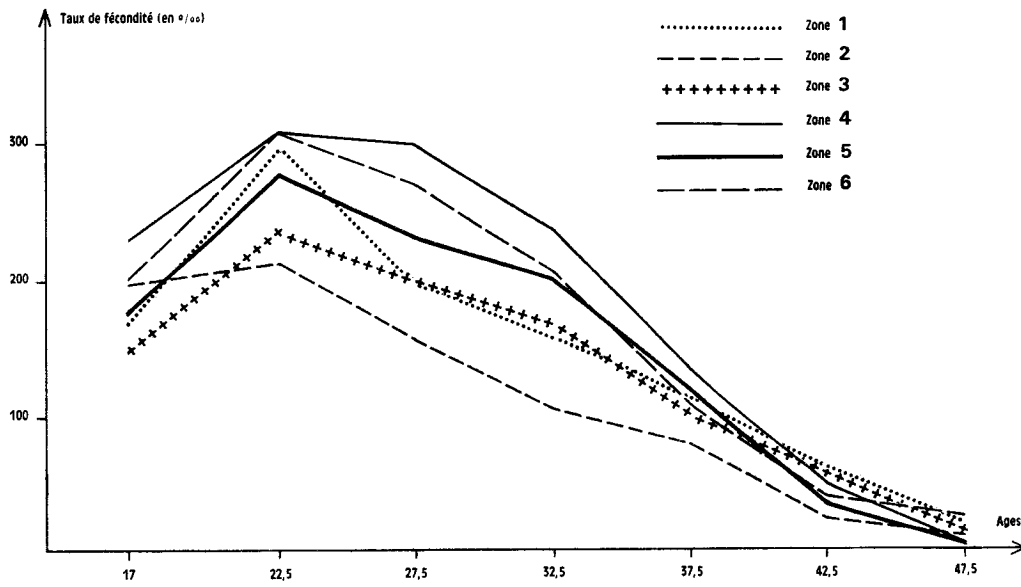


Fig. 6. — Taux de fécondité par groupe d'âges dans les six grandes zones considérées.

b) Ethniques

Ces données régionales ne font toutefois pas apparaître les différences essentielles qui existent d'ethnie à ethnie.

- Dans la zone 1 (Nord-Bénoué) ;

Les Foulbé, Bornouans, Mandara, Kotoko (sociétés islamisées), présentent une fécondité cumulée inférieure à 4 enfants par femme en âge de procréer, alors que les traditionnels des massifs, Matakam, Mofou, Ouldémé, Podokwo, Guiziga, Daba, etc., présentent une fécondité moyenne cumulée d'au moins 6 enfants par femme. Il semble que le passage de l'état « fortement fécond » (6 enfants et plus) à l'état « moyennement fécond » (4 à 5 enfants) se fasse par abaissement des taux de fécondité de tous les groupes d'âges, mais particulièrement de ceux des femmes de 30 ans et plus.

De même il semble que le passage de l'état « moyennement fécond » à une fécondité modérée (3 enfants) s'opère surtout par aplatissement des taux durant les quinze premières années de la procréation (tendance à la disparition du maximum de fécondité dans le groupe 20-24 ans).

On peut noter également que les ethnies traditionnelles qui s'islamisent ont tendance à voir baisser l'âge au premier mariage de la femme en même temps que la fécondité.

- Dans la zone 2 (Sud-Bénoué), les mêmes différences ethniques apparaissent. Les Laka de l'Adamaoua, anciens serviteurs des Foulbé, présentent une fécondité extrêmement faible pour l'Afrique Noire : moins de 1,7 enfant par femme et seulement 17 % de moins de 15 ans. De même les Kolbila, groupuscule isolé de moins de 1 000 personnes demeurées « traditionnelles » au point de vue religieux : 2,14 enfants par femme en moyenne, et 21 % de moins de 15 ans. Par contre, dans la même zone, les Baya offrent près de 5 enfants (4,67) par femme et plus de 40 % de la population de cette société a moins de 15 ans.

- Dans la zone 3 (Sud et Est) les amplitudes ethniques sont aussi fortes, les deux extrêmes paraissant être les Bassa avec 6 enfants par femme (et 44 % de moins de 15 ans), et à l'opposé les Yébékolo avec environ 3 enfants par femme (et 24 % de moins de 15 ans).

- La zone 4 est essentiellement bamiléké (plus de 6 enfants par femme), et les résultats présentés pour la zone 5 ne distinguent pas les ethnies.

- Enfin au Cameroun occidental (zone 6) les deux extrêmes sont représentés par les Bantoides de forêt avec 6,6 enfants par femme en moyenne, alors que les groupes côtiers n'offrent une fécondité cumulée que de l'ordre de 3 enfants par femme.

On peut mieux se rendre compte maintenant de l'importance de l'analyse à l'échelon ethnique en démographie tropicale, particulièrement pour la fécondité.

Elle seule permet d'approcher valablement le sens de certaines évolutions qui sont indécélables sur des zones entières à l'intérieur desquelles elles peuvent se contrebalancer. C'est ainsi que l'on peut, par exemple, mesurer l'influence que peut exercer l'islamisation sur la démographie de populations anciennement traditionnelles. Il est remarquable à cet égard de voir la similitude des données de structure et de fécondité de trois sociétés intégralement islamisées depuis moins de deux siècles, et relativement éloignées les unes des autres : les Mboum, les Mandara et les Kotoko (respectivement 3,25, 3,01 et 3,33 enfants par femme).

En mélangeant les résultats se rapportant aux ethnies dans une grande zone géographique, ou toute autre strate, il est incontestable que l'on effacera les mouvements primordiaux et essentiels que les outils de l'analyse démographique permettent d'approcher, pour n'obtenir que des « moyennes » de moindre signification concrète.

c) Religieuses

Le tableau 5 résume les principaux résultats concernant la natalité, la fécondité et la stérilité dans les différentes zones considérées, avec indication de la religion dominante dans chacune de ces zones, ou des sous-ensembles présentés.

Il apparaît nettement que les musulmans offrent une fécondité nettement inférieure (environ 3 enfants) à celle des « traditionnels » et des chrétiens (généralement entre 5 et 6 enfants).

TABEAU 5. Indices de fécondité comparés selon la religion

	Population	Religion dominante	Taux brut natalité	Nombre moyen d'enfants	Stérilité apparente
Zone 1	Islamisés et non-islamisés	Musulmans	29	3,06	33 %
Nord-Bénoué		Traditionnels	49	5,65	19 %
Zone 2	Islamisés et Autochtones	Musulmans	25	3,2	37 %
Sud-Bénoué		Divers	42	4,2	29 %
Zone 3	ENSEMBLE	Chrétiens	36	4,6	33 %
Sud et Est					
Zone 4	ENSEMBLE	Chrétiens	49	6,3	14 %
Bamiléké					
Zone 5	ENSEMBLE	(Chrétiens + Musulmans)	41	5,1	22 %
Environs Bamiléké					
Zone 6	ENSEMBLE	Chrétiens	50	5,6	15 %
Cam. Occid.					

d) Fécondité en milieu urbain

Le tableau 6 nous indique que les différences de fécondité ne sont guère importantes entre les villes et la zone rurale, à l'exception du Nord-Cameroun où la fécondité est nettement altérée dans les centres urbains (2,9 enfants contre 4,6) et où la stérilité apparente est également beaucoup plus forte (40 % contre 25 %). Les faibles différences observées dans les autres zones sont assez surprenantes mais peuvent s'expliquer, en partie par le fait que la fécondité n'évolue que lentement et progressivement dans un sens ou dans l'autre, et que les centres urbains du sud, d'inspiration européenne, n'ont pris une réelle importance numérique que depuis moins d'une génération (nous verrons plus loin que seuls 1/3 des résidents urbains sont nés dans le village où ils résident) ; de telle sorte que les effets consécutifs à une urbanisation n'ont pu encore se faire profondément sentir.

Le cas des villes du nord, qui sont des bourgs anciens et essentiellement africains, peut s'expliquer en partie par le fait que les conséquences de concentrations de populations sur la fécondité jouent depuis une plus longue période et s'apprécient mieux par conséquent, et que d'autre part les maladies stérilisantes y sont très développées (1).

(1) Voir l'étude de PONTABRY et WEBER intitulée « Contribution à l'étude des problèmes économiques de la santé au Nord-Cameroun » (Université de Grenoble, République du Cameroun, mars 1970).

D'autre part, signalons que ce sont des populations plus jeunes qui peuplent les villes, ce dont il faut également tenir compte pour mieux apprécier les taux de stérilité *apparente* généralement plus élevés dans les centres urbains qu'en zone rurale (pour l'ensemble du Cameroun ce taux est de 22 % en zone rurale, et de 28 % dans les villes).

TABLEAU 6. Niveau de la fécondité dans les villes.

		Taux brut natalité	Nombre moyen d'enfants	Stérilité apparente
<i>Zones 1 et 2</i>				
NORD-CAMEROUN	ENSEMBLE	41	4,6	25 %
	Villes	26	2,9	40 %
<i>Zone 3</i>				
Sud et Est	ENSEMBLE	36	4,6	33 %
	Villes	45	5,2	30 %
<i>Zone 4</i>				
Bamiléké	ENSEMBLE	49	6,3	14 %
	Villes	52	6,4	22 %
<i>Zone 5</i>				
Environnement bamiléké	ENSEMBLE	41	5,1	22 %
	Villes	43	5,1	24 %
<i>Zone 6</i>				
Cam. occ.	ENSEMBLE	50	5,6	15 %
	Villes	49	5,4	22 %

C. FACTEURS POUVANT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA FÉCONDITÉ

Il est assez difficile de dire si, au cours de la dernière génération, la fécondité camerounaise a baissé ou augmenté. Les comparaisons effectuées dans ce but entre deux méthodes différentes (fécondité totale et fécondité actuelle) font certes toujours apparaître des résultats supérieurs pour la « fécondité actuelle » (au Cameroun comme dans les autres pays d'Afrique Noire francophone), mais on peut aussi penser que de nombreuses omissions entachent les déclarations sur la « fécondité totale » (il faut, avec ce procédé, remonter à vingt ou trente ans dans le temps avec les femmes les plus âgées), et qu'en conséquence nulle conclusion valable ne peut être tirée de cette comparaison.

Il semble bien que ce soit cette raison qui a amené les responsables des différentes enquêtes à ne pas miser, dans leurs projections de population, sur l'hypothèse d'un accroissement de la fécondité, malgré — répétons-le — des résultats toujours plus élevés obtenus pour la fécondité « des 12 derniers mois » (ou actuelle) par rapport à celle d'il y a une vingtaine d'années environ (fécondité totale). Les différentes projections s'appuient, en effet, sur l'hypothèse d'une fécondité se maintenant à son niveau actuel dans les années à venir.

Sans chercher à développer ici ce sujet, on peut par contre essayer de dégager les principales causes qui peuvent soit accroître la fécondité, soit au contraire la réduire.

a) peuvent inciter à l'accroissement de la fécondité

- la réduction des durées d'allaitement d'où découle la réduction correspondante des durées d'interdits sexuels ;
- le développement de l'équipement sanitaire et social contribuant à diminuer la mortalité des jeunes mères à la suite d'un accouchement ;
- la lutte contre la propagation des maladies vénériennes (généralement plus soutenue en ville) ;
- l'augmentation des niveaux de vie et une certaine quiétude pouvant résulter d'une stabilité politique et économique, qui auraient plutôt tendance à accroître la fécondité dans un premier temps (au Cameroun occidental, il a été observé, dans les villes, que les femmes ayant un mari cadre ou technicien ont une fécondité nettement supérieure à la moyenne) ;
- la stabilité conjugale (toujours au Cameroun occidental, a été mis en évidence que les femmes mariées présentaient des taux de fécondité nettement plus élevés que les femmes séparées, célibataires, vivant en union libre, divorcées ou veuves).
- corrélativement à l'accroissement des niveaux de vie, le développement dans les centres urbains de l'alimentation artificielle des nourrissons.

b) peuvent inciter à la réduction de la fécondité :

- le remariage des femmes (ceci a nettement été démontré par diverses études effectuées sur le nord du Cameroun) ;
- la propagation des maladies stérilisantes qui, dans certains centres urbains, peut être plus rapide que l'action médicale ;
- la scolarisation croissante des jeunes femmes à l'âge de la puberté (ceci surtout dans les centres urbains) ;
- et, peut-être, le développement des mariages inter-ethniques qui seront sans doute de plus en plus nombreux sous l'effet de l'évolution en cours.

Il est assez difficile d'affirmer avec certitude que telle ou telle tendance l'emportera dans l'état actuel des choses.

Si l'urbanisation et la scolarisation continuent à se développer au rythme actuel, il nous semble toutefois — en considérant certaines indications entrevues dans les enquêtes (accroissement des remariages dans les jeunes générations, relèvement de l'âge au premier mariage...) que la fécondité aura tendance à baisser au cours des prochaines décennies.

VI. Mortalité

A. MORTALITÉ GÉNÉRALE

D'après les résultats des différentes enquêtes effectuées, le *taux brut de mortalité* serait d'environ 24 pour mille pour l'ensemble du territoire camerounais

(moins Douala). Par rapport aux autres Etats de l'Afrique centrale, le Cameroun offre un taux sensiblement égal à ceux du Congo et de la Rép. Centrafricaine (respectivement 24 et 26 pour mille), mais nettement inférieur à ceux du Gabon et du Tchad (respectivement 30 et 31 p.m.).

Ce taux de 24 pour mille correspond approximativement à ceux enregistrés en Angleterre au début du XIX^e siècle.

Toujours par rapport à l'ensemble du pays, nous pouvons chercher à dégager les différences existant entre les sexes d'une part, et les zones rurales et urbaines d'autre part.

a) *surmortalité masculine*

Dans toutes les zones considérées, à l'exception d'une seule (la zone 5 « environnement Bamiléké » où les mortalités par sexe sont égales, seule zone, du reste, à présenter un rapport de masculinité supérieur à 100), on remarque une assez nette surmortalité masculine comme l'indiquent les taux bruts.

Zones :	1	2	3	4	5	6	Yaoundé
	—	—	—	—	—	—	—
mort. masc. :	28	19	21	28	22	28	11,2
mort. fém. :	27	15	16	21	22	23,5	10,6

Si nous regroupons tous les taux par sexe et âges observés dans les différentes zones, nous verrions que pour l'ensemble du pays cette surmortalité masculine affecte pratiquement tous les groupes d'âges (1).

Bien que nettement marquée, la surmortalité masculine camerounaise est moins importante que celle enregistrée dans les Etats riverains où les différences sont parfois très importantes (Tchad : 36 contre 26 ; Gabon : 39 contre 22 ; R.C.A. : 29 contre 23).

b) *mortalités rurale et urbaine*

Toutes les zones qui présentent des données chiffrées sur ce point font apparaître une forte surmortalité rurale :

Zones :	1 et 2	3	4	5	6
	—	—	—	—	—
mort. rurale :	pas de données	18	26	25	28
mort. urbaine :	chiffrées	15	13	12	{ bourgs : 22 villes : 12

Cette surmortalité rurale est essentiellement due à une surmortalité durant les cinq premières années de vie, c'est-à-dire à une surmortalité infantile (0 à 1 an) et post-infantile (1 à 4 ans).

Il est évident que cette surmortalité rurale provient surtout d'un sous-equipement médical et de modes de vie et de pensées demeurés souvent traditionnels et ne faisant pas assez souvent appel aux possibilités médicales et pharmaceutiques existantes même lorsqu'elles sont localement insuffisantes.

A titre d'exemple représentons les courbes de survie rurale et urbaine de la zone 4 (extraites de l'enquête se rapportant à cette zone (fig. 7).

On y voit nettement que le décalage des deux courbes s'opère avant l'âge de 5 ans, alors qu'au-delà de cet âge, malgré un faible reliquat de surmortalité rurale, les deux courbes ont tendance à évoluer parallèlement. D'après ces courbes on peut voir que la vie médiane (âge auquel la génération est réduite de moitié) est de 41 ans environ en milieu rural et d'environ 62 ans en milieu urbain.

En définitive, *pour l'ensemble des centres urbains* le taux brut de mortalité n'est que de 14,5 pour mille, alors qu'il est de 26 pour mille *pour l'ensemble des zones rurales* camerounaises.

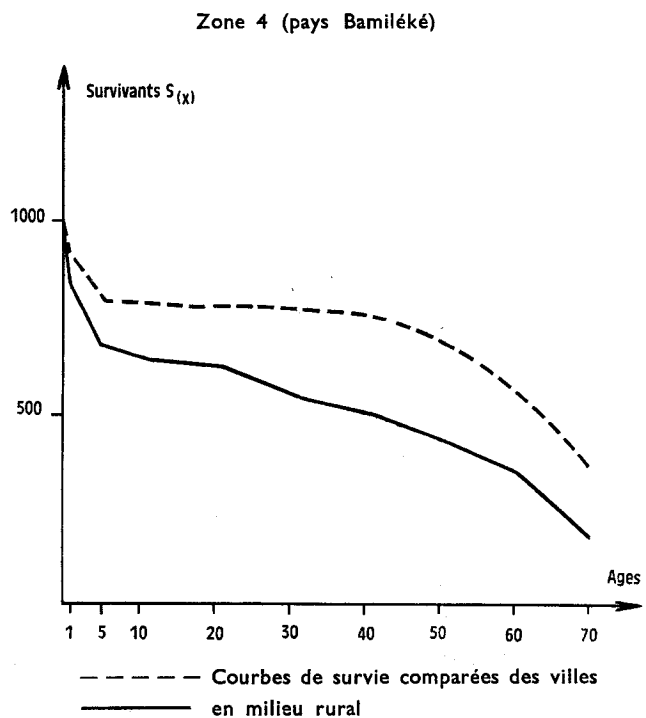


Fig. 7. — Zone 4 (Pays bamiléké). Courbes de survie comparées des villes et en milieu rural.

(1) A l'exception toutefois, dans certaines zones (1 et 2), des groupes d'âges 15 - 44 ans où la mortalité féminine est parfois plus élevée à cause de la mortalité obstétricale, et ceci particulièrement dans les zones à équipement sanitaire insuffisant (Nord).

Répetons que cette importante différence provient d'une part des disparités de l'équipement médico-social et d'autre part de la structure par âge de la population, plus jeune dans les centres urbains qu'en milieu rural.

Ces taux généraux ne font pas apparaître toutefois les fortes différences, allant parfois du simple au double, qui existent soit entre les différentes zones présentées, soit entre certaines ethnies.

B. MORTALITÉS LOCALES ET ETHNIQUES

Si nous considérons (fig. 8) les différentes zones étudiées, nous constatons qu'elles peuvent se grouper en trois catégories :

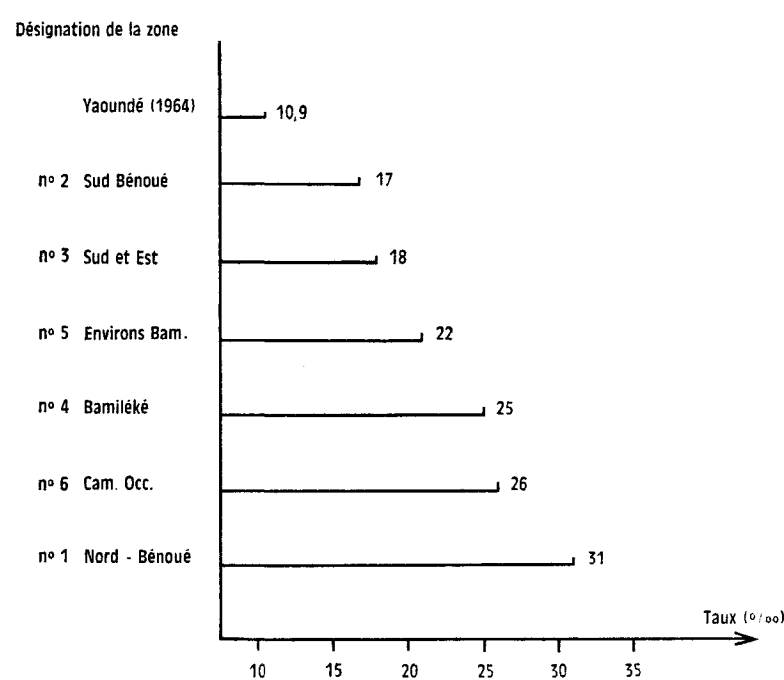


Fig. 8. — Mortalités locales et ethniques.

a) zones 2 (Sud-Bénoué) et 3 (Sud et Est) où le taux brut de mortalité avoisine 20 pour mille ou lui est inférieur (en zone 3 : 17,8 à l'ouest de cette zone et 21,7 à l'est) pour des raisons, du reste, tout à fait différentes. Le Sud et Est doit ce taux modéré à son équipement médico-social, alors que la zone Sud Bénoué le doit surtout au climat tempéré par l'altitude du plateau de l'Adamaoua, ainsi qu'à ses ressources alimentaires variées.

b) les zones 4, 5 et 6, toutes situées à l'ouest du pays où les taux bruts globaux sont compris entre 25 et 29 pour mille.

c) zone 1 (Nord-Bénoué), enfin où le taux observé est de 31 pour mille (le taux rectifié étant estimé à 27). Encore est-il impératif, dans cette dernière zone, de distinguer les populations de montagne où le taux est à son niveau le plus élevé (40 pour mille) et celles traditionnelles de la plaine (28 pour mille).

Si nous inscrivons sur la carte (fig. 9), les taux bruts obtenus dans les différents ensembles et sous-ensembles étudiés, nous constatons :

- que se trouvent au-dessus de la moyenne nationale (24 pour mille), les trois zones de l'ouest et les populations traditionnelles du nord ;
- que les autres régions, qui couvrent la plus grande partie du Territoire camerounais (Sud, Centre, et islamisés du Nord) ont une mortalité générale inférieure à la moyenne nationale.

Des différences importantes peuvent également paraître entre certaines ethnies, qui ont parfois des habitats voisins.

C'est ainsi que les ethnies islamisées du Nord (zone 1), et en particulier les Foulbé, présentent des taux beaucoup plus faibles (de l'ordre de 20 pour mille) que ceux de nombreuses populations traditionnelles avoisinantes (plus de 40 pour mille chez les Matakam, Kapsiki, etc.).

En zone 2, plus salubre, les Foulbé n'offrent plus qu'un taux de 18 pour mille (vérifié par des études à passages multiples effectuées ultérieurement). A titre de comparaison, signalons que c'est approximativement ce taux que présentaient, en 1935-1937, différents départements français (Calvados, Haute-Saône, Yonne, Orne, etc.) (1). En cette même zone les taux des populations autochtones avoisinantes, généralement islamisées (Mboum, Dourou du Plateau) sont également peu élevés pour l'Afrique Noire, puisqu'ils se situent aux alentours de 22 pour mille.

En zone 3, les ethnies enserrant la capitale (Eton, Ewondo, Bané) présentent des taux beaucoup plus faibles (16 pour mille) que ceux obtenus plus à l'est de cette zone (Baya, Kaka, Maka, Kozimé) où les taux bruts sont de 21 à 23 pour mille selon les ethnies.

Dans le Pays bamiléké (zone 4), dense et prolifique, nous avons le taux déjà signalé de 25, et aucune précision ethnique n'est fournie sur la zone 5.

Enfin au Cameroun occidental (zone 6), le taux d'ensemble dissimule de très grandes différences régionales qui proviennent, sans doute, d'une fréquentation différente des établissements hospitaliers (19 % des décès à l'hôpital dans le sud de cette zone, contre 7 % seulement dans le nord).

Ainsi donc les variations locales sont très fortes, et semblent influencées par trois facteurs principaux : malnutrition (montagne, zone 1), climat favorable (surtout Adamaoua, zone 2), présence et utilisation de l'équipement hospitalier (surtout sud Cameroun occidental, et région avoisinant la capitale).

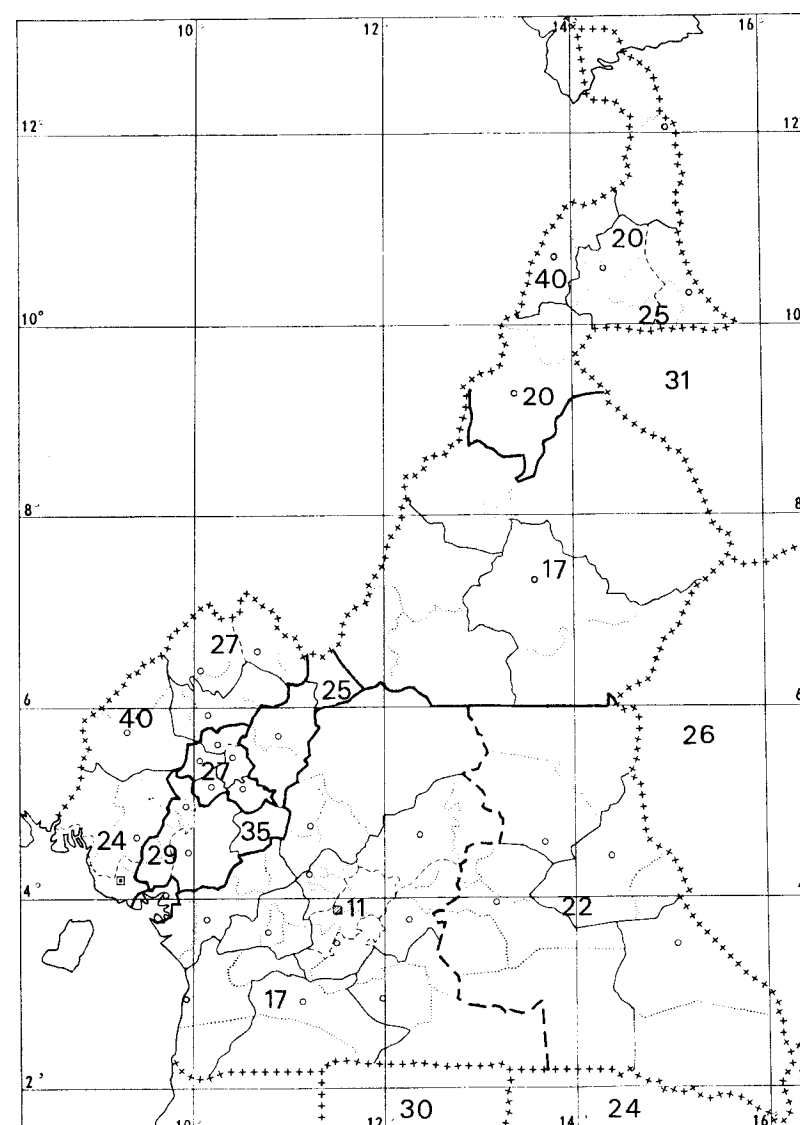


Fig. 9. — Mortalités locales et ethniques : taux bruts observés dans différents ensembles et sous-ensembles

C. TAUX PAR GROUPES D'ÂGES

a) mortalité infantile (0 à 1 an)

Si l'on désire schématiser les résultats obtenus sur la mortalité infantile au Cameroun, on remarque :

- qu'elle est généralement inférieure à 100 pour mille dans les centres urbains (c'est-à-dire approximativement au même niveau que la mortalité infantile française entre 1920 et 1930) ;
- qu'elle avoisine 100 pour mille dans la zone Centre et Est (zone 3) et la zone Sud-Bénoué (zone 2) ;
- qu'elle est comprise entre 150 et 200 pour mille dans les autres zones rurales.

Les régions les plus défavorisées en ce domaine sont le centre du Cameroun occidental, et les massifs du Nord-Cameroun.

Précisons aussi que la mortalité infantile observée en ces régions est généralement sous-estimée avec le procédé des « interrogatoires rétrospectifs », et que les responsables d'enquêtes ont souvent dû réajuster les résultats (il y a par exemple, en régions traditionnelles, tendance à ne pas déclarer les enfants décédés avant d'avoir reçu un nom). Seule la méthode de l'observation suivie, avec passages répétés tous les trimestres ou tous les semestres, peut espérer appréhender la presque totalité des décès de cet âge, et distinguer les causes endogènes des causes exogènes de la mortalité infantile grâce à l'alignement de M. BOURGEOIS-PICHAT (ce qui nécessite, rappelons le, le classement des décès par semaine durant le premier mois de vie, et par mois jusqu'au terme de la première année de vie).

b) mortalité post-infantile (1 à 4 ans révolus)

De 1 à 4 ans révolus le nombre total des décès est généralement égal à celui observé durant les douze premiers mois de la vie, c'est-à-dire que si l'on a un taux de mortalité infantile de 120 pour mille par exemple, on obtiendra de 1 à 4 ans des taux annuels de $120 : 4 = 30$ pour mille.

C'est ainsi qu'en zone 5 (environnement Bamiléké) on relève 2 624 décès de moins d'un an et 2 550 décès de 1 à 4 ans. On note des proportions voisines dans le Sud et Est (zone 3), le Cameroun occidental (zone 6) et le Sud-Bénoué (zone 2).

Notons, toujours dans ce groupe d'âges, que la mortalité masculine est supérieure à la mortalité féminine.

c) mortalité aux autres âges

Au-delà de 5 ans les taux passent, au Cameroun, par des minima variant de 5 à 24 ans (généralement compris entre 10 et 15 pour mille) pour s'élever ensuite graduellement.

L'ensemble de ces taux permet d'établir les tables et courbes de survie dont nous allons parler maintenant.

D. TABLES DE SURVIE

Des différentes tables (abrégées) de survie établies à la suite de ces enquêtes, nous retiendrons tout d'abord l'indice général et très significatif de la vie médiane, c'est-à-dire l'âge auquel la génération est réduite de moitié.

(1) En faisant, bien entendu, abstraction de la structure par âge de la population de ces départements qui étaient beaucoup plus « vieux » que les Foulbé.

Retenons que pour l'ensemble du Cameroun (moins Douala), cette vie médiane, à l'époque considérée (entre 1960 et 1965), se situerait à l'âge de 41 ans.

Par zone, la vie médiane se situe :

- avant 30 ans dans le Nord (zone 1 : 28 ans), en précisant toutefois que ce chiffre est une ample moyenne entre deux résultats forts différents, les islamisés atteignant 42 ans, et les « montagnards » 14 ans seulement,
- à 38 ans au Cameroun occidental (zone 6) (32 ans pour les hommes et 42 ans pour les femmes),
- entre 40 et 44 ans dans le Pays bamiléké et son « environnement » (zones rurales 4 et 5 : 41 ans) ; ainsi que dans la partie orientale de la zone Sud et Est (40 ans),
- enfin entre 45 et 55 ans dans la partie occidentale de la zone 3, Sud et Est (52 ans, dont 55 ans dans les centres urbains), et dans la zone 2, Sud-Bénoué (50 ans).

Afin de mieux faire ressortir que les différences enregistrées entre les différentes tables de survie proviennent toutes des mortalités entre 0 et 5 ans, comparons les courbes de survie des 6 zones considérées (fig. 10) (voir en Annexe les tables de survie correspondantes, tableau 9) : il apparaît qu'au-delà de 5 ans toutes ont tendance à être parallèles, et que les différences de niveaux proviennent des seules mortalités infantiles et post-infantiles.

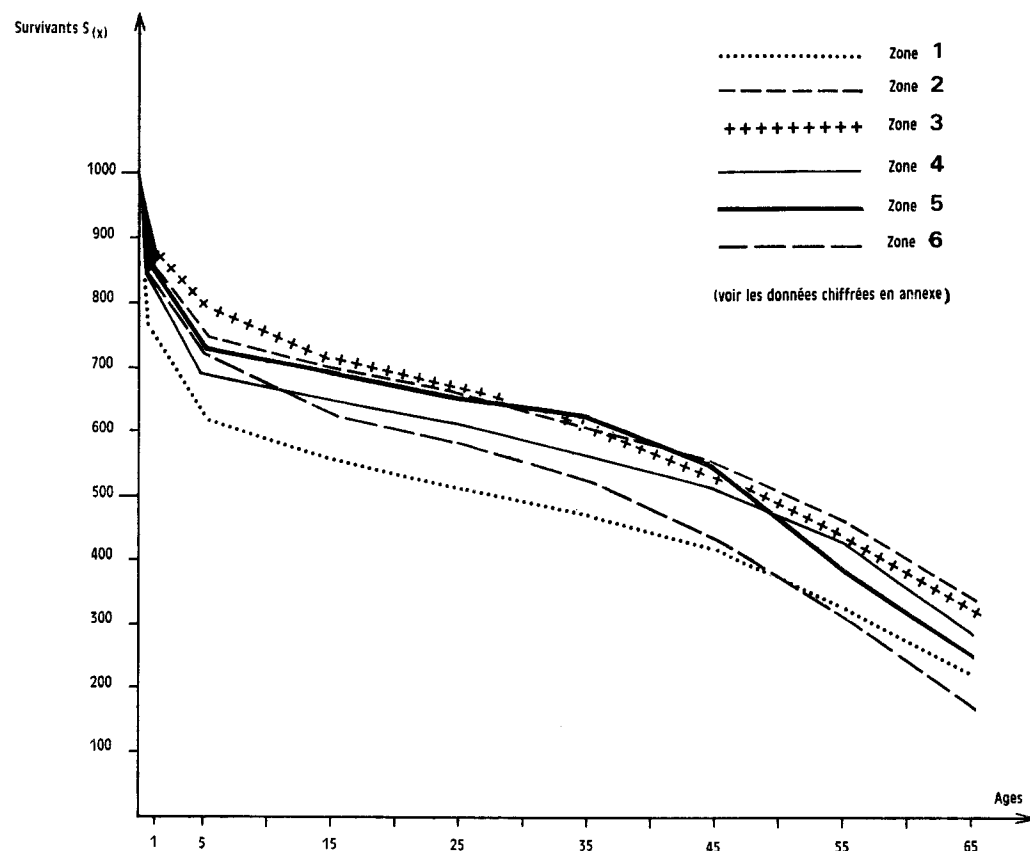


Fig. 10. — Courbes de survie comparées des différentes zones considérées.

E. ESPÉRANCES DE VIE A LA NAISSANCE (E_0) ET A 5 ANS (E_5)

L'espérance de vie à la naissance du Camerounais serait d'environ 37 ans en zones rurales, et de 50 ans dans les centres urbains.

Pour les différentes zones considérées les espérances de vie à ces deux âges sont les suivantes :

Zones	$E_{(0)}$	$E_{(5)}$
N° 1 - Nord-Bénoué	33 ans	46 ans
N° 2 - Sud-Bénoué	43	52
N° 3 - Sud et Est	43	49
N° 4 - Bamiléké	39	49
N° 5 - Environ. Bam.	40	47
N° 6 - Cam. occident.	34	43

Notons que l'espérance de vie la plus élevée observée à 5 ans est celle du haut plateau de l'Adamaoua en raison d'une part de la salubrité relative de son climat, et d'autre part des ressources variées existant, tant au point de vue agricole et arboricole que pastoral, sur ces hautes terres.

Une enquête à passages multiples, faite récemment en cette région, recoupe assez bien ces résultats puisqu'il a été observé effectivement sur deux années une mortalité laissant une espérance de vie de 43 ans à la naissance (idem), et de 50 ans à 5 ans (au lieu de 52 ans dans l'enquête de type classique).

CONCLUSION SUR LA MORTALITÉ

A l'exception du Plateau de l'Adamaoua dont nous venons de parler, il est certain que l'équipement hospitalier et l'effort médico-social sont les causes principales des différences enregistrées entre les autres zones.

En milieux ruraux, lorsque l'équipement hospitalier existe, il n'est semble-t-il pas encore suffisant en certaines zones, malgré les efforts officiels et missionnaires déployés en ce domaine. Il est à souhaiter qu'ils se prolongent et s'appliquent en particulier à enrayer les effrayantes mortalités infantiles et post-infantiles enregistrées dans les régions montagneuses du nord, plus désertées que les autres en ce domaine.

En ce qui concerne l'assistance sociale et para-médicale dans les zones rurales, il nous semble qu'elle serait plus efficace en s'exerçant dans les villages mêmes (par voie de tournées fréquentes) plutôt qu'en demeurant en poste fixe dans une Préfecture ou une Sous-Préfecture.

Rappelons qu'il est généralement estimé par les autorités compétentes en la matière que cet effort d'assistance sociale et para-médicale, destiné surtout à offrir des soins préventifs, est bien moins coûteux que les efforts médicaux destinés à donner des soins curatifs.

Disons enfin que dans les projections de population effectuées à la suite des sondages, il a été retenu dans la plupart des zones l'hypothèse d'une réduction de la mortalité dans les années à venir (alors que pour la fécondité nous avons déjà précisé que c'est l'hypothèse de son maintien au niveau actuel qui a été retenue).

Il semble que ce soit là une hypothèse très valable, d'autant plus que certains taux particuliers (mortalité infantile et post-infantile) ne peuvent que régresser étant donné leur niveau élevé actuel d'une part, et d'autre part le développement de l'assistance médicale et sociale joint au développement des règles d'hygiène élémentaire.

Cette hypothèse est également celle des démographes de l'ONU qui projettent pour les pays à mortalité encore élevée une sensible augmentation de l'espérance de vie.

VII. Accroissement naturel

Avec un taux d'accroissement annuel d'environ 18,7 pour mille, c'est de quelque 100 000 personnes par an que s'accroît le Cameroun actuellement, dont 80 000 en milieu rural et 20 000 en milieu urbain.

La croissance camerounaise est légèrement supérieure à celle du groupe de 3 Etats d'Afrique Centrale (Rép. Centrafricaine, Congo, Gabon) où elle a été estimée à 16 pour mille de 1960 à 1985. Nous voyons toutefois que le Cameroun demeure au niveau de l'accroissement enregistré pour ces Etats d'Afrique Centrale, accroissement qui est nettement inférieur à celui des pays de « l'Afrique de l'Ouest et de Madagascar » estimé globalement pour ces derniers à 25 pour mille pour la même période.

Pour chacune des zones camerounaises considérées, les taux d'accroissement naturel observés sont les suivants :

Zone	Accroissement (en p.m.)
1 - Nord-Bénoué	12
2 - Sud-Bénoué	17
3 - Sud et Est	16
4 - Bamiléké	24
5 - Environ. Bamiléké	19
6 - Cameroun occidental	23

Nous remarquons que, comme pour la fécondité (voir fig. 5), c'est l'ouest du pays qui présente les taux d'accroissement les plus élevés (zones 4, 5 et 6).

L'accroissement annuel le plus modéré est enregistré en zone 1 (Nord-Bénoué) avec 12 pour mille. Redisons qu'il ne s'agit là que d'une ample moyenne, car si nous dégageons les accroissements au niveau ethnique, nous verrions que pour certaines populations traditionnelles il est d'au moins 2 % l'an, alors que pour d'autres (rares il est vrai) il y a régression, et que pour les populations islamisées de cette zone, il est de 0,6 % l'an.

Il est évident que ces accroissements soulèvent et soulèveront des problèmes à résoudre à l'échelon local (descente des montagnards en plaine, ou émigration des populations bamiléké par exemple) et à l'échelon national (scolarité, santé, emploi, ressources vivrières).

Il est toutefois dangereux et difficile de généraliser en cette matière pour l'ensemble d'un pays aussi varié que le Cameroun aux points de vue social, économique et humain.

Cette diversité indéniable fait que les accroissements régionaux ont des implications différentes de région à région, même s'ils sont voisins, et que c'est en définitive chacune de ces régions ou sous-régions, prises séparément, qu'il conviendrait d'étudier.

Maintenant que des données de base indispensables ont été amassées, ce sont les conjonctures régionales qui gagneraient à être dégagées.

VIII. Migrations

Il ne serait guère concevable de passer tout à fait sous silence le problème des migrations, malgré les difficultés méthodologiques que soulèvent ces études.

Tant que des systèmes « d'observation permanente » ou suivie, n'auront pas été mis sur pied (semblables à ceux récemment expérimentés puis proposés à l'attention des autorités responsables des Etats d'Afrique Centrale), l'étude des migrations demeurera fragmentaire et incertaine.

Trois grands types de migrations existent :

- les migrations inter-Etats (émigration - immigration),
- les migrations internes temporaires (mère allant accoucher chez ses parents, agriculteurs se louant en fin de saison sèche, etc.),
- les migrations internes définitives, soit rufo-rurales, soit rurales-urbaines.

Dans l'état actuel des choses, aucune donnée suffisante ne permet d'étudier à l'échelon national ou régional les deux premiers types de migrations.

Nous ne parlerons donc, brièvement, que des migrations définitives dont les volumes peuvent être appréhendés assez sûrement, sans toutefois que l'on puisse toujours préciser en quelle année ou période se sont accomplies ces migrations définitives.

a) migrations internes définitives ruro-rurales

La façon la plus simple, et la meilleure, de mesurer dans les enquêtes à passage unique le volume global des migrations rurales est de distinguer parmi la population résidente considérée les personnes nées au lieu de leur résidence actuelle. C'est ce procédé qui a été principalement utilisé dans les différentes enquêtes par sondage.

Il apparaît que *partout la mobilité féminine est plus importante que la mobilité masculine*. La cause en est que de nombreuses épouses partent résider dans le village de leur mari, et quittent par conséquent définitivement leur résidence précédente. Dans les régions (septentrionales) où les remariages des femmes sont plus importants, la mobilité est encore accrue du fait du départ des « divorcées ».

S'il était possible de retrancher cette « mobilité conjugale » des migrations définitives (comme on a pu le faire lors d'une observation suivie de 2 ans en Adamaoua), la mobilité des deux sexes apparaîtrait souvent voisine.

Les % de personnes ne résidant plus au village où elles sont nées, par sexe et par zone sont les suivants :

Zone	Hommes	Femmes	Total
1 - Nord-Bénoué	32,3	57	45,6
2 - Sud-Bénoué	44,6	59,1	52
3 - Sud et Est	15	57	37
4 - Bamiléké	25,9	55,4	42,1
5 - Environ. Bam.	39,1	47,9	43,6
6 - Cam. occ.	19	22,5	21 (dont sud : 52)

On voit que *la région où la population est la plus mobile est la zone 2 Sud-Bénoué*. L'Adamaoua est une terre d'élevage où Foulbé et Mbororo font paître leurs troupeaux et il est naturel d'observer une mobilité plus grande chez les éleveurs. De plus les populations de cette zone sont islamisées en majorité, et il a été démontré par ailleurs que les populations musulmanes du Cameroun sont plus mobiles que les autres. C'est encore une région où les remariages des femmes sont nombreux.

Vient ensuite la zone 1 (Nord-Bénoué) où les populations musulmanes sont également importantes et où le remariage des femmes est le plus fréquent. De plus certaines sociétés ont également des activités pastorales (Foulbé, Arabes Choa). Notons enfin que cette zone est densément peuplée par rapport aux terres cultivables disponibles, particulièrement sur les massifs, et que les descentes en plaine de familles montagnardes prennent de plus en plus d'importance (Matakam, Mofou).

Puis viennent les zones 4 et 5 du Pays bamiléké et de son « environnement ». On peut remarquer que la zone 5 présente un pourcentage élevé de migrants masculins. Ce sont là essentiellement, semble-t-il, des migrants bamiléké ayant quitté leur terroir d'origine (le plus densément peuplé du Cameroun) faute d'y trouver des terres à cultiver.

Dans la zone 3 (Sud et Est), en milieu rural, la population est peu mobile (en particulier les hommes), de même qu'au Cameroun occidental (zone 6 - à l'exception du sud de cette zone où 52 % de personnes ne résident plus au village où elles sont nées).

b) migrations internes définitives rurales-urbaines

Les données sont fournies de la même façon que précédemment, c'est-à-dire en considérant le pourcentage de personnes qui sont nées dans la ville de résidence. Pour les différentes zones considérées nous obtenons (en %) :

Zone	Hommes	Femmes	Total
1 - Nord-Bénoué	41	30	35,2
2 - Sud-Bénoué			
3 - Sud et Est	37,3	32,3	35
4 - Bamiléké	31,4	29,5	30,4
5 - Env. Bam.	49,7	49,2	49,4
6 - Cam. occ.	-	-	31,2

En toutes régions, sauf une (zone 5), *seul le tiers environ de la population urbaine est donc né dans la ville de résidence actuelle*.

La zone 5 ne fait exception que de façon apparente, car elle comprend Foumban, chef-lieu du Pays bamoun, ville des plus traditionnelles, qui contient 83,7 % de résidents nés en ses murs, ce qui contribue à masquer la situation réelle des autres villes de cette strate, dont la population est en réalité aussi mobile que dans les villes des autres zones.

Précisons, en terminant, que toutes les données récemment recueillies confirment le rythme soutenu de l'exode rural vers les villes.

c) le taux général d'urbanisation actuelle est de l'ordre de 14 % pour l'ensemble du Cameroun, et le rythme d'accroissement des villes principales (Yaoundé, Douala, Victoria) est de l'ordre de 8 % l'an.

Si l'on attribue 250 000 habitants à Douala, capitale économique, il convient de placer ensuite Yaoundé capitale administrative et politique, qui d'après les études faites en 1964/65 devrait compter plus de 150 000 habitants en 1971 (54 000 en 1957, 87 000 en 1962, et 110 000 en 1965).

Il semble que les pouvoirs publics tentent de freiner un peu ces constants accroissements, faute de possibilités suffisantes d'emploi, sans que l'on puisse affirmer qu'ils réussissent déjà à ralentir le rythme des arrivées dans ces principaux centres.

Ainsi, loin d'être dans une situation démographique défavorable, le Cameroun se trouve néanmoins placé devant différents problèmes de politique démographique dont les deux plus importants semblent être :

• l'équilibre du rapport population-ressources dans certaines régions de la zone 1, et dans la zone 4,

• et une urbanisation plus rapide que l'évolution des possibilités d'emploi dans les principaux centres.

Avril 1971

André M. PODLEWSKI

Maître de Recherches de l'ORSTOM

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU 7. Répartition des effectifs de la population résidente camerounaise (moins Douala), par zone, groupe d'âges quinquennaux et sexe (effectifs en milliers).

AGES													
	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 et +
HOMMES													
Zone 1	85,4	83	49,5	38,8	33,4	40,1	34,4	43,1	30,7	34,2	21,9	22	36,4
Zone 2	17,2	15,6	9,9	8,4	6,2	8,7	8	8,4	7,8	7,7	4,9	5,4	8,9
Zone 3	91,9	76,5	51,2	42,7	37	43,8	35,9	38,7	30,4	35,3	23,5	21,2	38,9
Zone 4	58,4	55,5	46,7	30,3	14,6	14,6	12,8	12,8	9,5	11,3	9,3	10,1	13,2
Zone 5	38,3	37,1	30	17,9	13,5	18,6	16,4	17,8	11,3	9,5	6,3	6	9,1
Zone 6	99	86,5	59,9	40,3	35,9	43,5	32,7	33,3	20,2	21,8	13,1	11,1	11,9
Yaoundé	9,8	7	4,7	4,6	6,5	6,5	5,2	3,6	2,3	1,3	1	0,5	0,6
FEMMES													
Zone 1	85,5	80,3	39,5	47,9	56,5	58,4	52,3	45,7	32,6	30,8	20,3	15,4	31,7
Zone 2	18,6	14,2	6,7	10,9	13,6	12,8	10,3	9,7	7,6	6,6	4,5	3,4	7,2
Zone 3	92,5	73,6	47,9	43,6	47	56,1	44,4	45,3	40,8	38	27,3	23,1	38,7
Zone 4	58,1	56,8	41	25,2	27,1	28,8	25,4	23,1	19,9	16,6	14,3	10,3	12,6
Zone 5	38,1	37	23,3	17,5	19,6	22,1	18,7	14	11,2	8,8	6	5,2	7,5
Zone 6	103,9	85,5	47,7	46,3	53,2	50,4	38,6	28,8	21,1	17,8	11,2	7,8	7,9
Yaoundé	10,2	7,8	4,7	4,7	6,7	6,4	4,4	2,7	1,6	1	0,9	0,4	0,7

TABLEAU 8. Pour 1 000 femmes de chaque groupe d'âges. taux de fécondité par zone et groupe d'âges.

AGES	ZONES						YAOUNDÉ
	1	2	3	4	5	6	
(1) 14 à 19 ans	161	196	140	228	172	198	203
20 à 24 ans	237	213	228	307	264	304	190
25 à 29 ans	198	148	196	298	225	261	160
30 à 34 ans	152	105	166	239	197	200	138
35 à 39 ans	104	78	98	131	114	105	
40 à 44 ans	53	13	57	43	31	33	23
45 à 49 ans	10	8	12	4	9	21	

(1) Pour les zones 4, 5, 6 et pour Yaoundé, il s'agit du groupe d'âges 15-19 ans.

TABLEAU 9. Tables de survie : effectifs des survivants aux différents âges pour 1 000 naissances.

SURVIVANTS A L'AGE DE... (ANS) :																
Ages :	0	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
Zone 1	1 000	760	632		566		512		466		415		334		217	
Zone 2	1 000	845	740		695		650		601		542		457		336	
Zone 3	1 000	915	832		784		738		675		593		482		362	
Zone 4	1 000	841	686	659	646	627	602	576	556	529	503	473	431	384	283	200
Zone 5	1 000	862	729	711	696	679	652	643	610	576	542	461	375	322	247	146
Zone 6	1 000	836	709	659	626	599	571	544	520	487	438	388	310	221	173	119

LOCALISATION DE LA POPULATION

1967 - 1968



YAOUNDE Capitale d'Etat

● — **GAROUA** Chef-lieu de Province

● — **VICTORIA** Chef-lieu de Département

○ — **BÉTARE-OYA** Chef-lieu d'Arrondissement

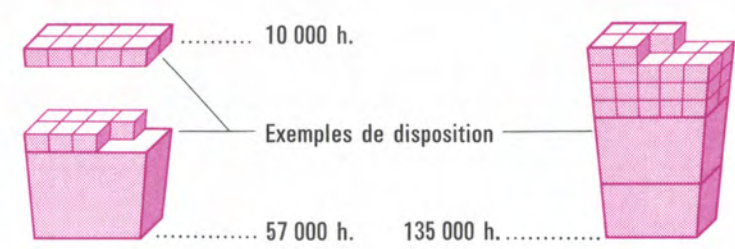
○ — ⁽¹⁾ **Doussaye**
○ ⁽²⁾ **Besséville, Rey-Bessé** ⁽¹⁾ Chef-lieu de District. ⁽²⁾ Autres localités

Chaque point • représente 100 habitants, chaque couronne, ● 1 000 habitants.

LOCALITÉS DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Chaque point • représente 100 habitants, chaque couronne, ● 1000 habitants.

Effectifs de population, arrondis sur la carte, au millier le plus proche.

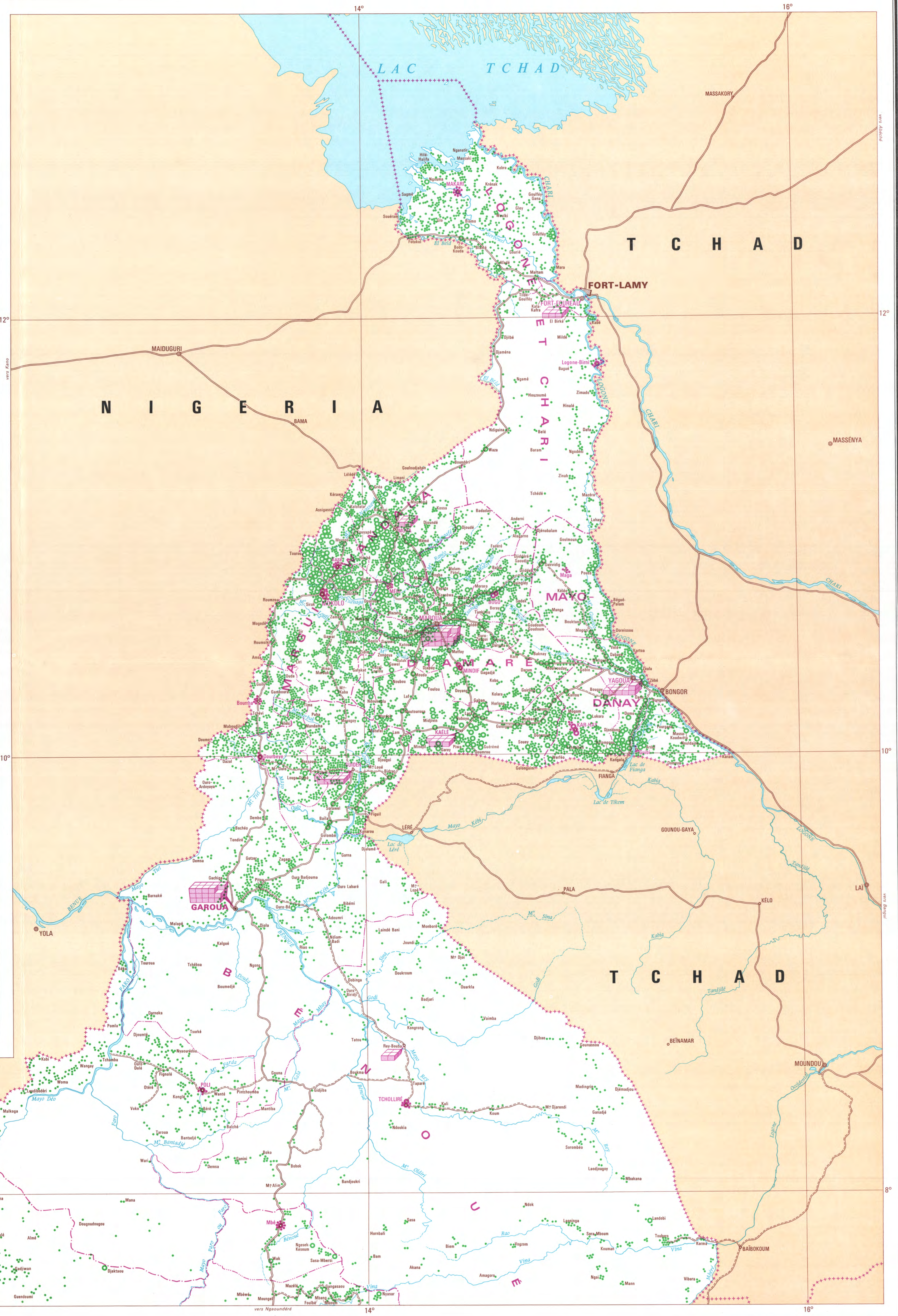
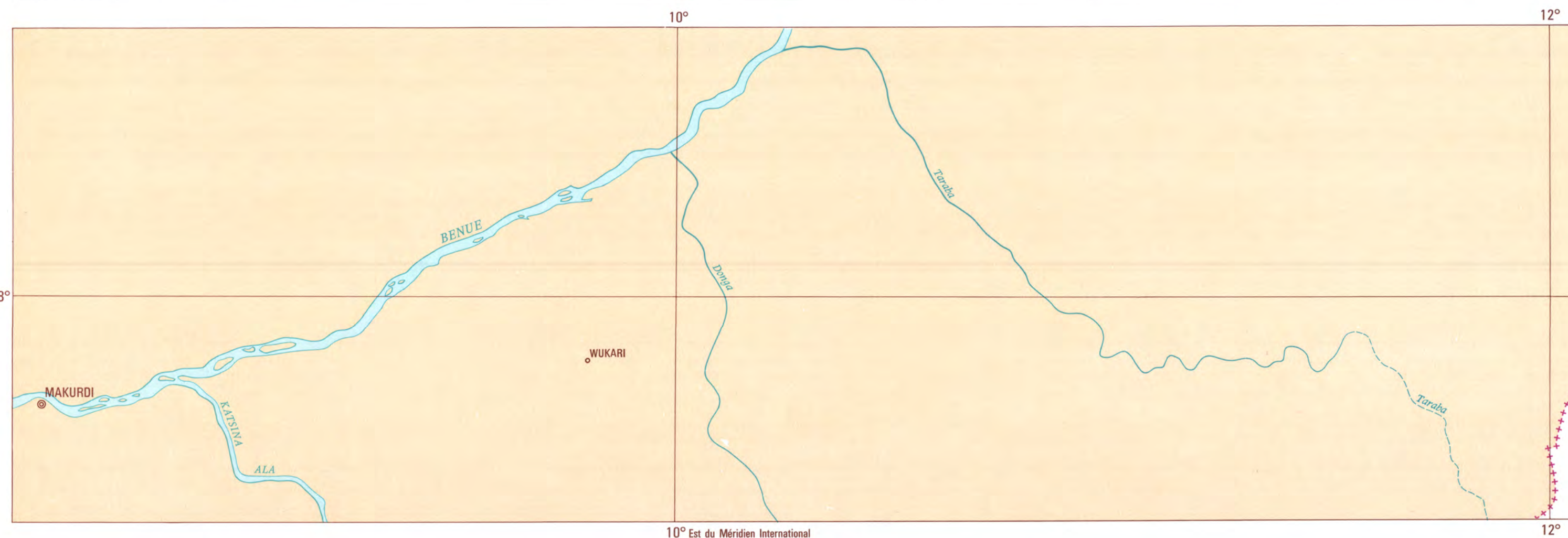


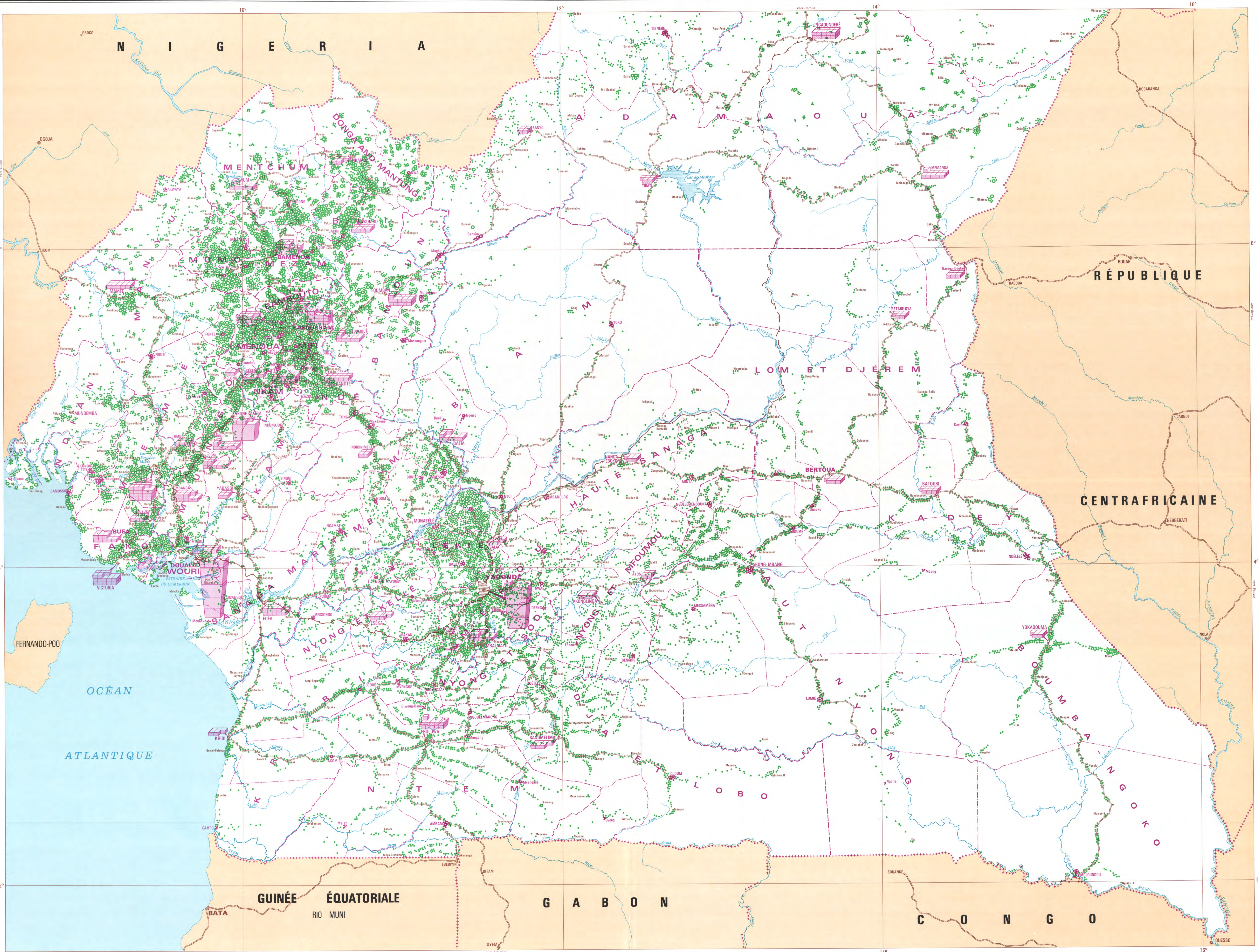
CLASSEMENT DES VILLES

AKONDLINGA	095	FOUMBOT	11 997	NKAMA-EBOKO	5 493
AYOTS	3 994	GAROUA	28 974	NKONINIMEKI	4 025
BAFANG	19 636	GAROUA-BOULAI	5 833	NGAUDONERE	20 277
BAFIA	12 965	GUIDER	8 651	NKAMBE	4 724
BAFOUSSAM	35 274	KAELE	7 252	NKONGSSAMBA	56 800
BAMENDA	25 900	K'EKEM	6 610	OBALA	4 565
BANGANGTE	10 080	KIRIBI	5 178	REY-BOUBA*	3 743
BANYO	4 448	KUMBA	37 065	SANGMELIMA	7 321
BATOURI	7 196	KUMBO	8 311	TIBATI	5 089
BERTOUA	7 458	LOUM	14 280	TIKO	13 185
BETARE-OYA	4 643	MAFME	10 126	TOMBEL	6 262
BONABERI*	9 630	MANJO	12 499	VICTORIA	24 900
BUEA	15 850	MAROUA	28 800	WUM	11 000
DUALA	219 843	MBALMAYO	15 193	YABASSI	4 459
DSCHANG	17 030	MBANGA	17 099	YAGUOA	12 022
EBOLOWA	21 385	MBODUA	7 555	YAUOUNDE	151 237
EDEA	18 392	MEIGANGA	10 681	YOKADOMO	4 876
ESEKA	7 088	MELONG	3 919		
FOUNT-FOUREAU	5 762	MORA	3 965		
FOUMBAN	22 076	MUYUKA	6 225		

Boussika* et Rey-Rouba*
s'ont fait de l'argent administratifs.

DOUALA	219 843	TIKO	13 185	TOMBEL	6 262
YAOUDINE	151 237	BAFIA	12 969	MUYUKA	6 225
NKONGSAMBA	56 800	MANJO	12 498	AKONOLINGA	6 095
		YADOUA	12 022	GAROUA-BOULAI	5 833
KUMBA	37 065	FOUMBOT	11 997	FORT-FOUREAU	5 762
BAFOUSSAM	35 274	WIM	11 000	NANGA-EBOKO	5 493
GAROUA	28 974	MEIGANGA	10 681	KIRIBI	5 178
MAROUA	28 800	MAMFE	10 126	TIBATI	5 089
BAMENDA	25 900	BANGANGTE	10 080	YOKADOUA	4 876
VICTORIA	24 900	BONABERI*	9 630	NKAMBE	4 724
FOUMBAN	22 076			BETARE-OYA	4 643
EBOLOWA	21 385	GUIDER	8 591	OBALA	4 565
NGAOUNDERE	20 277	KUMBO	8 311	YABASSI	4 459
BAFANG	19 636	MBOUDE	7 555	BANYO	4 448
EDEA	18 382	BERTOUA	7 458	NDIKINIMEKI	4 025
MBANGA	17 099	SANGMELIMA	7 321	AYOS	3 994
DSCHANG	17 030	KAELE	7 252	MORA	3 965
BUFA	15 850	BATOURI	7 196	MELONG	3 919
MBALMAYO	15 183	ESEKA	7 088	REY-BOUBA*	3 743
LOUM	14 280	KEKEM	6 610		





RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CAMEROUN

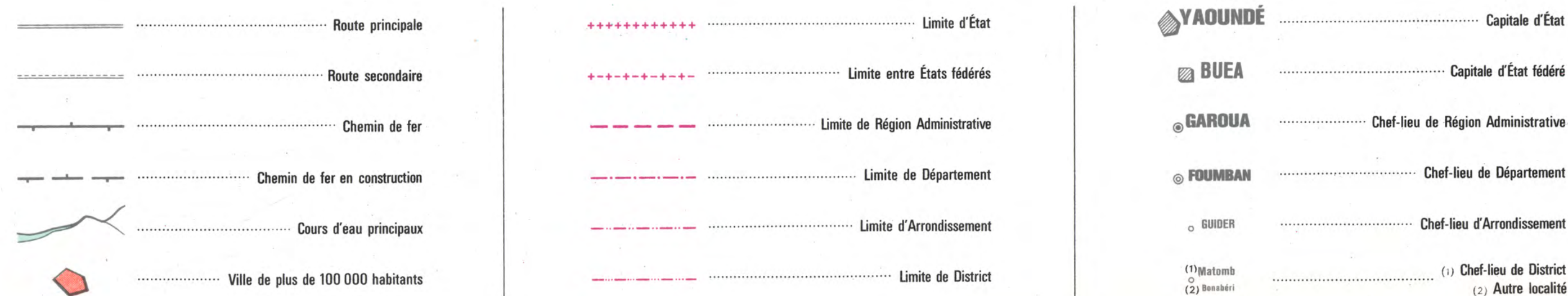
LOCALISATION DES GROUPES HUMAINS

Dressée d'après les documents fournis par la section de géographie
du Centre O.R.S.T.O.M. de YAOUNDE sur la base du recensement de :

1964

ÉCHELLE 1/1 000 000

0 50 100 km

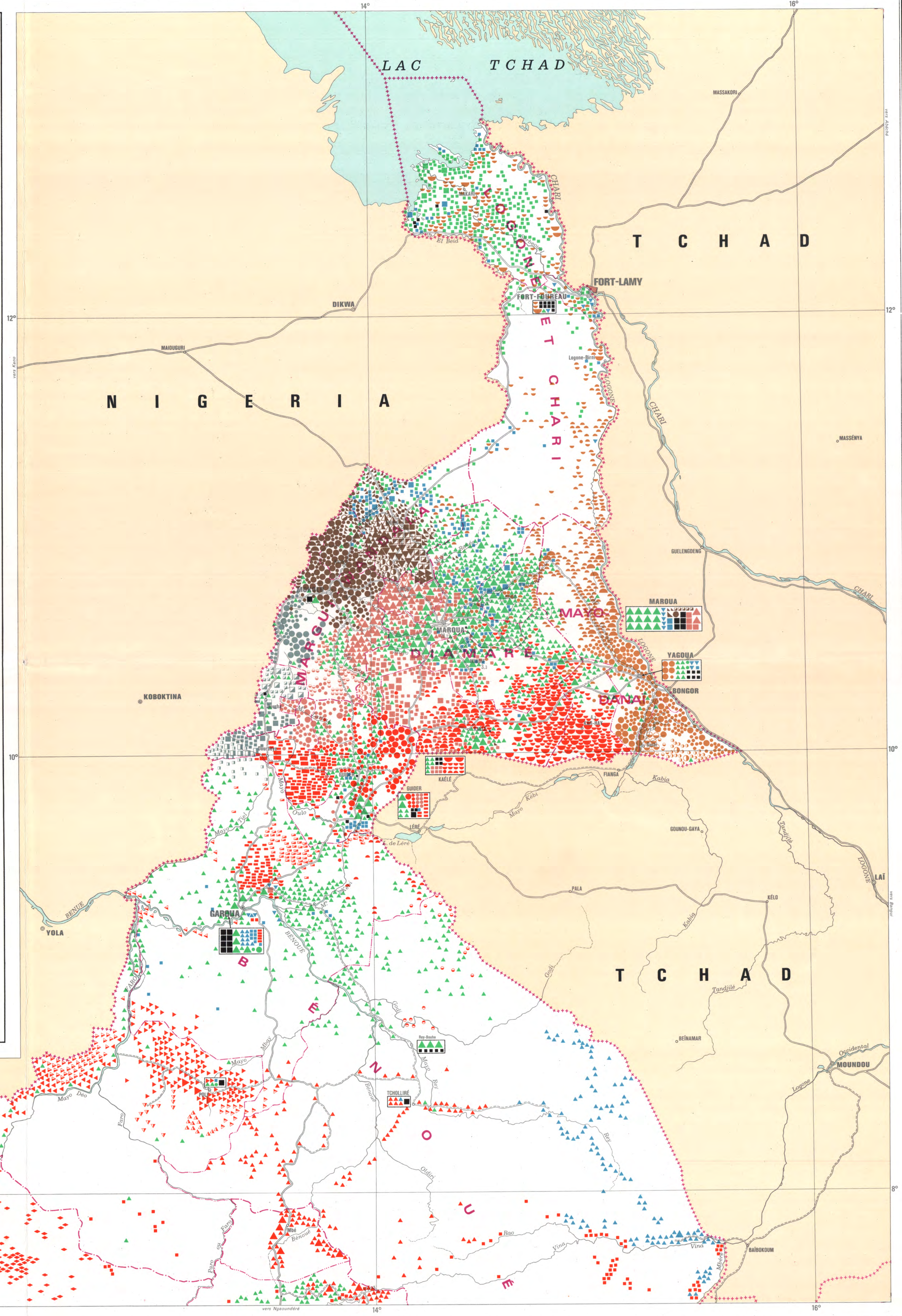
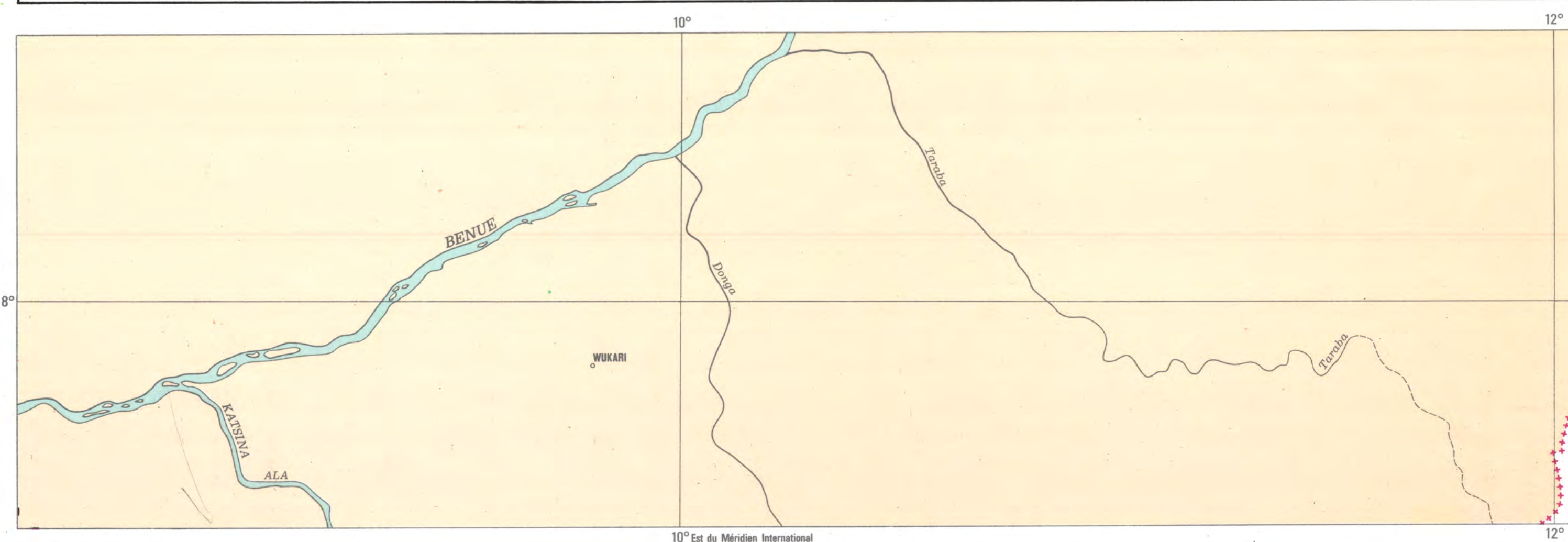


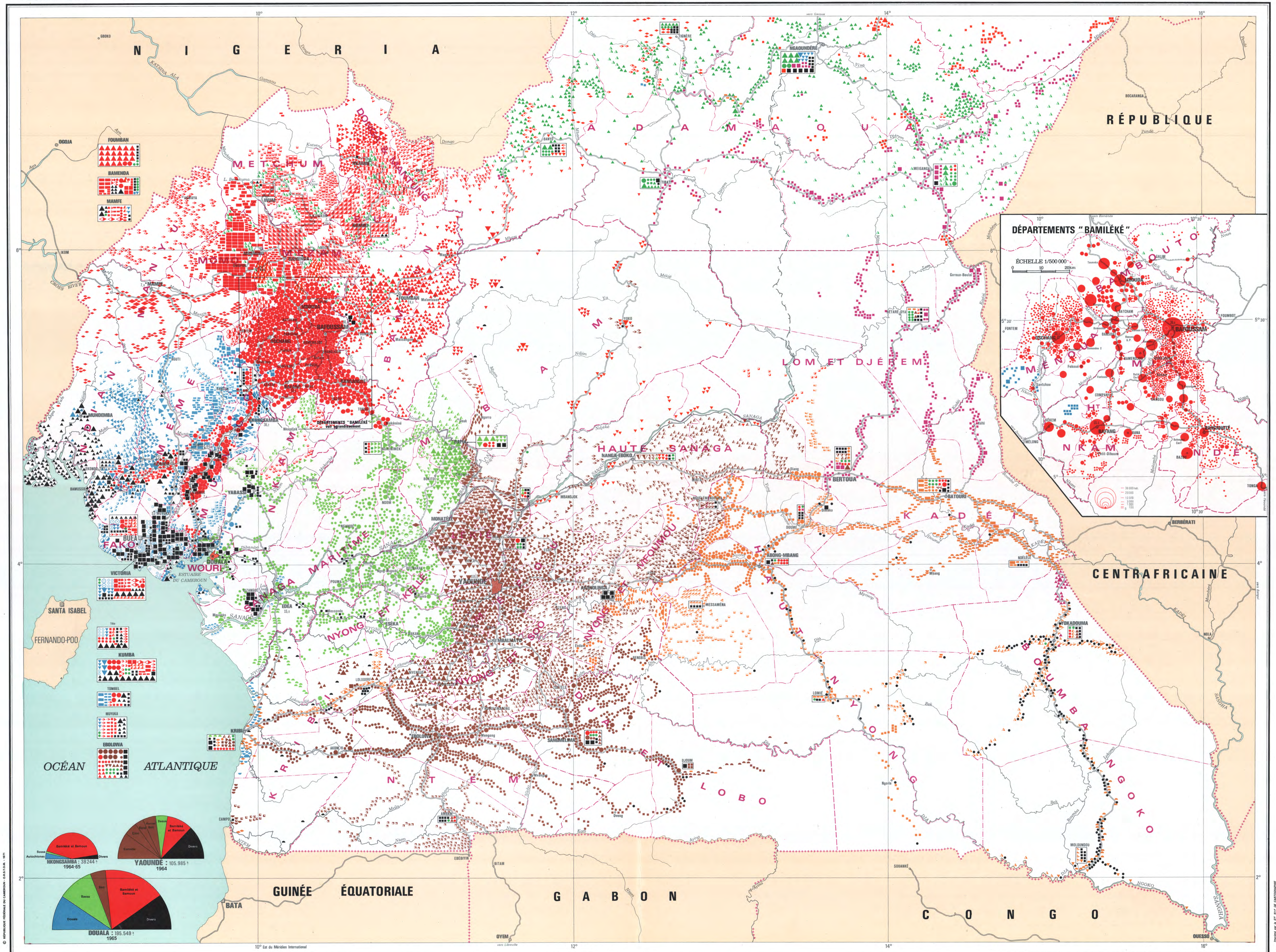
LES GROUPES HUMAINS

Chaque petit signe représente 100 habitants et chaque grand signe 1 000 habitants.

Groupe humain figurant sur la feuille Sud		Groupe humain figurant sur la feuille Nord		Ensemble de groupes humains	
Bodiman	Anyang	Baya	Arabes Choa	Mbokou	Kotoko
Douala, Wouri	Bamileké	Haoussé	Foulbé	Mofou	Mousgoum
Malimba	Bakoa, Bandem, Batongtong	Baféuk, Yangafouk	Bororo (Fulani)	Guiziga	Massa
Mungo	Bangwa, Mundani	Bati, Betsinga	Kanouri (Borouans)	Kola	Moussey
Pongo	Kaka, Mfume	Boudjou, Kombé	Sara	Hina	Pévé, Guissey
Bakweri	Pamoun	Djanti	Laka	Daba	
Bambuko, Bakole	Tikar (Cameroun Oriental)	Ngoro			
Banoh (Batanga)	Kondja	Bamvélé			
Bapoukou (Cameroun Occ.)	Mambila	Bané			
Abo	Tikar (Cameroun Occidental)	Bobili			
Bakosi	Nso	Eton			
Balong	Ndop, Bafut	Ewondo, Enoah, Evouzok			
Bakem	Kom, Aghem, Fungom, Bum	Fong			
Bakaka	Mbam, Wimbom	Manguissa			
Babong	Widékum	Mbida-Bani			
Balondo		Mvéle			
Baréko		Yassa			
Manehas		Mvog Niengué			
Mbo		Omvang			
Ngemingu		Tsinga			
Banéka		Yékaba, Yéhékanga, Badja			
Ninong		Yékolo			
Clong		Boulou			
Mouamenam		Yéilinda			
Bongkeng		Yembama			
Bakundu		Yengono			
Balundu		Yezoum			
Balue		Zaman			
Mbonge		Fang			
Basosi		Mvélé			
Batanga (Cameroun Occid.)		Ntoumou			
Ngolo, Bima					

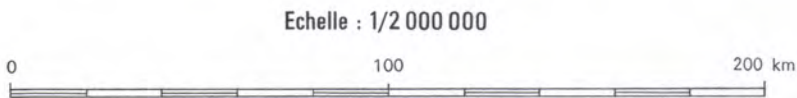
Pour certaines villes (+) la représentation par groupes humains a dû être éloignée du point de localisation : ex. *EBOLOWA
Le nombre attaché au nom de la ville indique la population en milliers d'habitants.



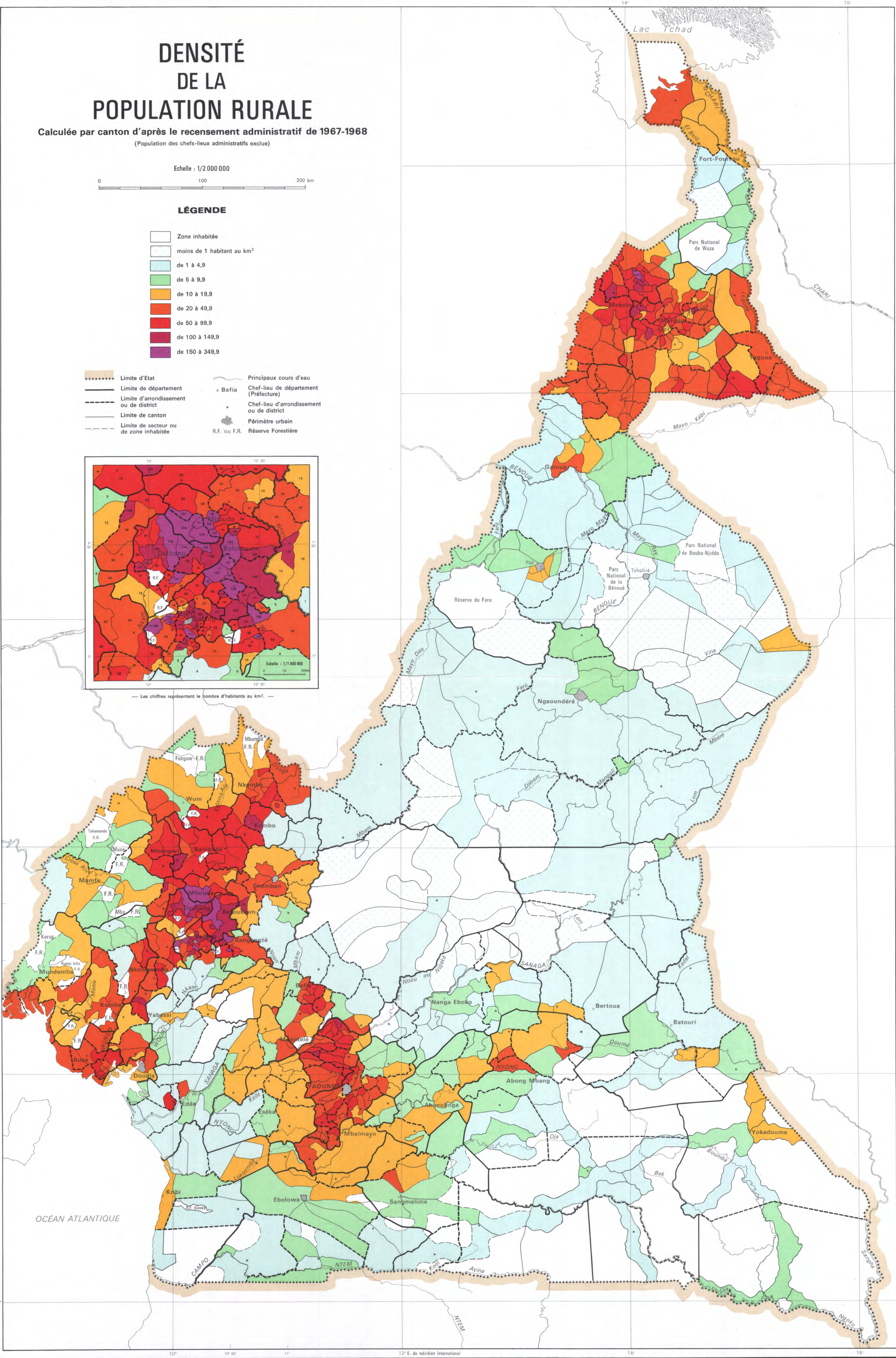
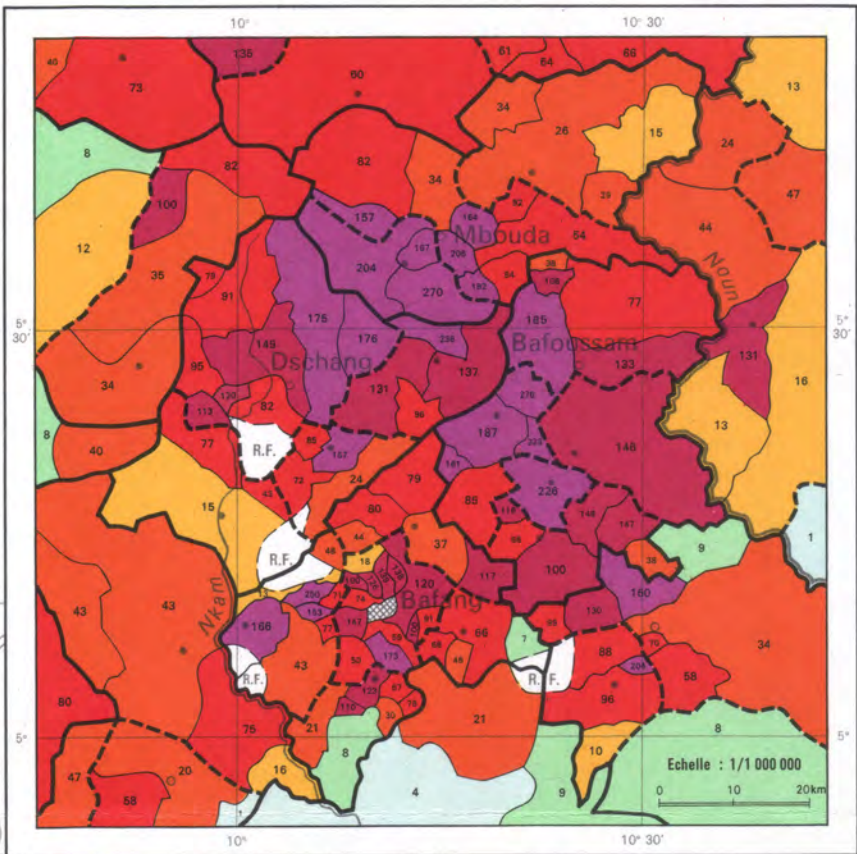
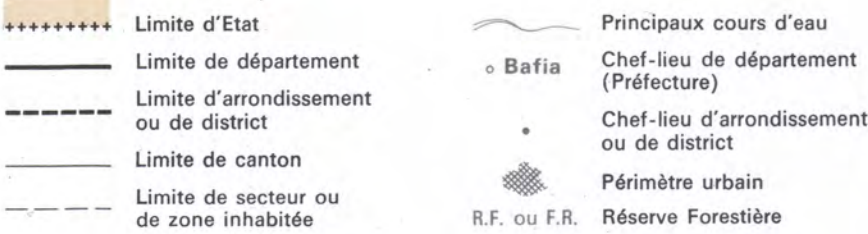


DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE

Calculée par canton d'après le recensement administratif de 1967-1968
(Population des chefs-lieux administratifs exclue)



LÉGENDE



Podlewski André. (1958).

Démographie.

In : Atlas du Cameroun.

Yaoundé : IRCAM, 9 p.